VII[e] année, N° 47 vendredi 10 février 1928

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Talleyrand, révolutionnaire	Louis Madelin
Le Luxembourg	Thomas Braun
La comtesse de Berlaymont	Mgr. J. Schyrgens
Le contrebandier du bolchevisme	G.-K. Chesterton
L'élection du duc de Nemours au trône de Belgique	Vicomte Charles Terlinden
« L'Imposture » de Georges Bernanos	Paul Halflants
La bataille du Jutland	Lord Sydenham of Combe

Les idées et les faits : Chronique des idées : Les lettres de Bossuet, Mgr J. Schyrgens. — France.

La Semaine

◆ *Jamais encore la fièvre spéculative n'a sévi avec une telle intensité en Belgique. Tout le monde, du plus grand au plus petit, en ville comme au fond de la campagne la plus reculée, tous, sans distinction d'âge ni de sexe, spéculent. Des fortunes considérables ont été ramassées en quelques mois, quand ce n'est pas en quelques semaines ou en quelques jours. De modestes domestiques gagnent en quarante-huit heures l'équivalent de plusieurs mois de gages. Des avocats, des ingénieurs, des médecins et, à fortiori, les fonctionnaires et les employés, ont tiré de quelques opérations boursières, des bénéfices de loin supérieurs au produit d'une ou de plusieurs années de travail professionnel. On joue gros jeu et on risque toujours plus. La Bourse est, en ce moment, la grande préoccupation de l'immense majorité des Belges. Vie de famille, vie professionnelle, vie sociale, vie politique, tout est, à l'heure actuelle, fonction du jeu boursier.*

Et la fièvre est montée jusqu'à provoquer le délire. Sous prétexte de « perspectives d'avenir brillantes », on a escompté le travail d'au moins une génération, et parce que le Congo est immense et très riche, on a prétendu réduire en chiffres actuels et certains des résultats éloignés et aléatoires. Des sociétés qui n'ont encore qu'un programme d'action, des chemins de fer dont le premier rail n'est pas posé, des industries dont les usines sont en construction, des plantations où rien n'est encore semé, des entreprises électriques dont les câbles de transmission ne sont ni posés, ni parfois même fabriqués, ont vu leurs titres doubler et tripler... Qui donc tient encore compte des revenus pour apprécier l'estimation d'un capital? On parle « perspectives », on se gargarise de projets, les uns renchérissent sur les autres, et comme il y a beaucoup d'argent disponible, l'abondance de la demande fait grimper les cours à des hauteurs jamais atteintes.

Le grand mal de cette fièvre, c'est qu'elle est fille du régime. Qui donc niera encore que nous vivons en oligarchie financière? Que quelques financiers ont concentré entre leurs mains le contrôle effectif de notre vie économique et financière? Que notre empire colonial est soumis à la dictature de quelques magnats? Que quelques grandes banques règlent à leur guise — ou à peu près — la hausse et la baisse et que demain, lors du krach fatal, quand le « papier » soufflé, poussé, énormément surévalué, se trouvera éparpillé jusque dans les portefeuilles les plus modestes, ce ne seront pas les banques et les grands lanceurs d'affaires qui se trouveront atteints?

Nous disons la chose sans attaquer personne. Nous appelons l'attention sur la gravité de la crise. Nous n'avons plus de vie politique, nous n'avons plus qu'une vie financière. Gouvernement, parlement, presse (presse surtout!!!) sont dominés par la finance. Jamais encore le bon public, censé vivre en démocratie, c'est-à-dire en régime d'égalité, de liberté, de vérité surtout, n'a eu le crâne aussi consciencieusement bourré. Si sa fièvre « spéculative » dégénère en folie, c'est que par mille et un moyens on s'est ingénié à l'égarer et à le tromper. Et il marche, il marche, il marche... jusqu'à la culbute prochaine.

Le réveil risque d'être terrible. Sans compter que la réaction n'atteindra pas que les estimations fantaisistes de l'heure actuelle, mais que les bonnes entreprises pâtiront comme les autres, tous ceux que la baisse atteindra dans leur bourse tourneront leur colère contre ces maîtres de l'heure qui ont usé et abusé de la folie du jour quand ils ne l'ont pas provoquée et entretenue.

Le plus grave danger de notre vie politique, en ce moment, c'est cette prédominance de l'agitation financière.

On parle beaucoup de partis d'ordre, mais le désordre financier actuel risque de leur porter des coups terribles. Quand demain l'armée des petits, entraînée dans la ruée vers l'or, reviendra déçue et dépouillée, ce n'est certes pas le parti socialiste qui en pâtira!

Aussi comprend-on que les chefs rouges rient sous cape à la vue des immenses concentrations financières qui s'opèrent sous nos yeux et des indéniables abus financiers dont nous souffrons. Le Peuple, *qui sait bien pourtant que les neuf dixièmes de ses lecteurs spéculent à la Bourse, ne publie pas la cote des valeurs...*

◆ *Au banquet annuel du sympathique groupe de l'*Autorité, *on a entendu M. Tschoffen, ancien ministre démocrate chrétien, rappeler aux « jeunes » les scandaleux abus sociaux contre lesquels avaient lutté les démocrates chrétiens d'antan. Ces abus d'une bourgeoisie inhumaine ont été les grands pourvoyeurs du socialisme.*

Mais le monde a marché et le problème contemporain qui domine n'est plus un problème social mais un problème politique.

Dans un article du Soir, *M. Tschoffen écrit « en ce qui concerne la discipline, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ils (les démocrates) ont enseigné que c'était surtout le régime démocratique qui avait besoin d'une autorité ferme. »*

Et voilà précisément toute la question! Une démocratie politique peut-elle se donner une autorité ferme quand il est de l'essence même d'une démocratie de **tout** *soumettre au caprice de l'électeur? Et la réponse est fournie par toutes les démocraties contemporaines...*

Nous croyons la démocratie politique (et la démocratie chrétienne dans la mesure où elle adhère à cette démocratie politique) condamnée à disparaître. Il n'est pas possible que des Nations qui veulent vivre, persistent à confier leurs destinées à ce suffrage universel pur et simple inorganisé qui ronge, dissout et ruine.

Et toute la différence qui sépare les tendances des jeunes catholiques de l'après-guerre de ceux qui avaient vingt ans alors que sévissaient les odieux abus sociaux rappelés par M. Tschoffen, c'est que les jeunes d'aujourd'hui vont au « mal politique », tandis que les jeunes d'alors allaient au « mal social ». Des abus comparables à ceux que révéla l'enquête née des incendies de 1886 *ne sont plus guère à craindre. Quant aux maux politiques dont nous souffrons, non seulement la démocratie chrétienne n'est pas capable de les guérir, mais sa foi persistante aux nuées et aux bobards l'empêche de comprendre les vraies nécessités de l'heure.*

Ceux qui croient qu'il n'y a qu'une alternative : démocratie ou dictature mussolinienne, oublient d'abord qu'il y a d'autres dictatures que celle-là, et que celle de l'or, qui tôt ou tard, ouvertement ou de manière occulte, domine en démocratie politique, est autrement grave que celle d'un homme de génie. Ils confondent ensuite admiration et imitation. On peut admirer l'œuvre d'un Mussolini en Italie, celle d'un Primo de Riviera en Espagne, sans songer le moins du monde à prôner chez nous les moyens employés là-bas.

*Ce que recherchent les jeunes de l'*Autorité, *ce que doivent rechercher tous les bons esprits, ce sont les voies et moyens par lesquels il y a chance de réaliser chez nous certains des résultats acquis en Italie et en Espagne. Une chose est sûre : c'est que pour améliorer le régime il faudra tourner carrément le dos à la démocratie politique, chrétienne ou socialiste.*

Talleyrand, révolutionnaire

Le 10 octobre 1790 on vit paraître à la tribune de l'Assemblée Constituante une figure assez étrange. C'était un petit homme, aux traits courts, fins, et, on n'aurait pas su dire pourquoi, insolents : sous les boucles d'une chevelure poudrée à frimas, le front très jeune était ouvert, mais l'œil démentait le front; qu'il fut fixe ou mobile (il était successivement l'un et l'autre), il échappait; la bouche serrée, légèrement dédaigneuse, souriait vaguement, mais le nez retroussé, aux narines mobiles, celles d'un flaireur de vent, avait quelque chose d'impertinent, tandis que le menton proéminent disait une âpre volonté. Il boitillait en marchant et en semblait gêné, mais l'élégance de la taille rendait moins sensible une infirmité que la soutane achevait d'atténuer. Car c'était un prêtre, que ce député : une robe violette, serrée à la taille par une ample ceinture, était, aux épaules, recouverte d'un camail de soie, tandis que, sur l'étroit rabat gallican, une large cravate rouge où pendait une croix très simple faisait paraître plus blême cette face pâle.

Un nom connu : Talleyrand-Périgord, l'évêque d'Autun. Et certes ceux qui se le passaient ne se doutaient guère combien de fois et pour combien d'années ce nom allait être, dans tout un monde, prononcé avec curiosité, rancune, enthousiasme, mépris, crainte, horreur, et admiration. Oui, c'était celui qu'un an avant on appelait l'abbé de Périgord, que présentement on appelait M. l'évêque d'Autun, et qui allait s'appeler le citoyen Maurice Talleyrand, puis S. A. le prince de Benévent, puis enfin — d'un bout de l'Europe à l'autre — M. le prince de Talleyrand; car, pendant cinquante ans, le personnage tiendra un des grands rôles sur la scène du monde qu'il ne quittera qu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

De ces cinquante ans de vie publique, trois à peine appartiennent à l'histoire des Assemblées révolutionnaires. Ce sont celles sur lesquelles j'ai accepté d'insister aujourd'hui : c'est de l'évêque d'Autun, député, puis transfuge de son œuvre que je dois vous parler aujourd'hui et c'est, en m'en tenant à ce chapitre de la vie d'un homme si important, que je serai amené à effleurer — sans trop m'y engager —, l'histoire des relations du clergé avec la Révolution à ses débuts. L'évêque d'Autun est en effet mêlé d'une façon intime à ces relations et plus particulièrement aux deux épisodes les plus saillants de cette histoire, la nationalisation des Biens de l'Eglise et la fondation de l'Eglise constitutionnelle après laquelle nous le verrons pour de courtes années s'évader de l'histoire.

Mais pour comprendre le rôle qu'il allait jouer, il faut dire quel était le personnage et dans quelles circonstances ensuite il apparaissait, ce 10 octobre 1790, à la tribune pour y déclancher le formidable mouvement qui allait, plus qu'aucun autre, je vous le montrerai, en aboutissant à la Constitution civile, contribuer à faire dévier la Révolution et par conséquent notre histoire entière.

La vie des héros de la Révolution — je veux dire le grand drame qui se joue de 1789 à 1815 — offre toujours à l'écrivain qui essaie de l'étudier et au lecteur qui le suit une page extrêmement piquante : c'est la première.

Quelle hérédité, quels incidents d'enfance et de jeunesse entraînèrent ces hommes, un Mirabeau, un Talleyrand, un Maury, un Sieyés, un Lafayette, un Desmoulins, un Barnave, un Danton, un Robespierre, un Marat, et aussi bien un Murat, un Moreau, un Massena, un Bernadotte, un Bonaparte à prendre dans la grande pièce le rôle qu'ils y jouèrent. Premier intérêt.

Et second intérêt presque vaudevillesque : le contraste qu'offre, dans toutes ces biographies, ce prologue avec la pièce elle-même.

J'ai toujours rêvé d'écrire un livre que l'appellerais : *Avant* 1789, où je montrerais dans leurs situations la plupart du temps fort modeste les acteurs de demain : un Michel Ney, futur maréchal, grossoyant dans une étude de procureur; Joseph Fouché, futur duc d'Otrante, faisant sa classe aux élèves de l'oratoire à côté du Rév. P. Billaud, futur Billaud-Varenne et du Rév. P. Lebon, futur proconsul de l'Artois; Canier, intendant des Miramon d'Auvergne; Saint-Just, s'essayant au métier d'homme de lettres léger; Brissot et Robespierre travaillant côte à côte dans l'étude de Me Noleau sans prévoir leur sanglante querelle de 1793; le Dr Marat, dédiant ses essais sur l'électricité à S. A. R. Mgr le comte d'Artois; le famélique Desmoulins dans la mansarde où il se morfond; l'âpre Danton cherchant sa voie au palais de Justice; Mirabeau s'entrainant aux grandes intrigues; l'abbé Sieyès, vicaire général de Chartres prêchant les dévotes faute de pouvoir donner des Constitutions à la France; le pasteur Jeanbon Saint-André, commentant la Bible aux calvinistes du Languedoc; Carnot, officier mathématicien ne se distrayant de l'étude des armes savantes que par des essais poétiques; Joachim Murat, vaguant à l'entretien de l'auberge paternelle; Jean Bernadotte, dit le sergent Belle Jambe faisant tourner la tête des soubrettes de sa garnison; et pour nous en tenir là le petit lieutenant Napoléon de Buonaparte se rongeant de soucis en face d'une bourse vide et d'une carrière sans avenir.

Voilà — avec bien d'autres — les personnages qu'il faudrait grouper. Et je crois que ce serait très amusant. Je n'en veux pour preuve que le succès qu'a le prologue de *Madame Sans Gêne*. où ce metteur en scène génial, Victorien Sardou, a su en grouper quelques uns dans la boutique de blanchisseuse de la future Duchesse de Dantzig. Notez que je n'ai point parlé des femmes, de la petite créole Joséphine, vicomtesse de Beauharnais, se débattant dans la détresse à la petite Jeanne Phlipon, en train de faire mélancoliquement la cuisine au foyer de l'inspecteur de manufactures, Roland.

* * *

De presque tous les personnages qui ont paru à la scène de la Révolution, on peut dire qu'elle a bouleversé leur destinée en les arrachant à une vie morne et plate pour les jeter à la tribune, à l'armée, aux clubs, à la lutte politique, à la guerre, à la renommée, à la mort, à la gloire.

De Ch. Maurice de Talleyrand Périgord je n'en dirai pas tout à fait autant. Le roué et cabaleur abbé de Périgord ne fut-il jamais devenu ambassadeur ni ministre ni millionnaire ni prince, — au même titre que l'oratorien Fouché ou le sergent Bernadotte — sans le serment du Jeu de Paume et la prise de la Bastille, cela n'est pas si sûr. Dans un livre très nourri et très attachant, M. Bernard de Lacombe nous a livré un Talleyrand d'avant 1789 — celui que dans un article j'ai appelé Talleyrand préhistorique — qui paraît promis vraiment, quoi qu'il puisse arriver, aux grandes intrigues et aux grands succès.

C'est que celui-là était né à la grande lumière que l'ancien régime répandait sur la bonne noblesse. Il était de société notable et presque redoutable puisque c'est un Périgord qui, à la fin du Xe siècle, lançait au premier Capet, l'apostrophe célèbre : « Qui t'a fait roi ? ».

Issu de ce rude baron, la race était restée agitée. La sédition et l'intrigue étaient dans le sang. Pour ne parler que d'un Périgord, plus proche du nôtre, Henri de T., comte de Chalais, avait eu le chef tranché, sous le grand cardinal, pour avoir cabalé. Mais la cabale, si elle mène parfois au billot, conduit parfois aussi aux honneurs. Témoin le cardinal Helie de Périgord qui, ami de Pétrarque et grand intriguant, avait été, à Avignon et à Rome, surnommé le « faiseur de Papes » — ce qui laisse à penser qu'il en défit peut-être aussi. Mgr Dupanloup qui, ayant presque refroqué *in extremis* l'illustre défroqué, s'intéressait aux Talleyrand, avait découvert à Rome le tombeau du cardinal Helie : l'épitaphe

disait avec une franchise rare qu'il avait été *relligione tenuis terrena sequendo*, « de médiocre religion ayant poursuivi les biens terrestres ». C'était un précédent : notre Talleyrand, né trente ans plus tôt, fut probablement devenu très vite cardinal : mais nous pouvons deviner que, poursuivant les biens terrestres, il eut été de médiocre religion.

Il y eut, à la vérité, d'autres prélats, très édifiants, dans la maison. Mais on nous en parle peu, les saintes gens paraissent, on ne sait pourquoi, moins intéressants que les autres. On y compta aussi de bons officiers du roi et peut-être Maurice eût-il été du nombre. Mais il était né boiteux : par une conception admirable, mais commune, cet infirme paraissant impropre au service du roi, parut fort propre au service de Dieu. L'ingrat maudissait parfois ce pied bôt qui l'avait fait d'Eglise; il avait tout : ce pied bôt, en le faisant prêtre, puis évêque, puis député du clergé, peut-être le fit, à y bien réfléchir, aussi prince.

* * *

Il était né le 2 février 1754 dans un hôtel de la rue Garancière, d'un soldat de Louis XV, le comte Ch. Daniel de T. lieutenant général, fils lui-même de vaillants soldats. C'étaient de bons Français, ces Talleyrand. Mais ils avaient, avec un cœur ardent, deux jambes égales. Ce n'était pas le cas de Maurice qui, boiteux, je le répète, fut immédiatement destiné aux ordres sans qu'on ait un instant songé à consulter sa conscience, son cœur et son désir. Et c'est son excuse. Aucune vocation, sauf pour l'intrigue. Il faut se rappeler ces circonstances pour comprendre et dans une certaine mesure excuser ce malheureux qui, si fortuné aux yeux des hommes, reste aux yeux de Dieu un bien pauvre homme.

Il connut — comme le chevalier Des Grieux et dans les mêmes dispositions le sombre séminaire de Saint-Sulpice. Mais il connut aussi que Saint-Sulpice touche à la rue Férou où vivait une jeune actrice qui, en vérité, était plus amie de l'homme que ne le sont d'ordinaire ses congénères. Si près de cette rue Férou si miraculeusement illuminée, Saint-Sulpice était acceptable. Je crains que cette Manon n'ait pas eu besoin d'aller relancer au parloir ce Des Grieux de haute volée. Maurice boitait, c'est vrai, mais il devait prouver qu'il savait franchir des étapes plus longues que celle qui sépare la place Saint-Sulpice de la rue Férou.

L'homme est complexe, surtout ce genre d'hommes où, dans une âme tumultueuse, produit d'un monde d'ancêtres agités, se heurtent tous les sentiments. A lire Bernard de Lacombe, on voit que Talleyrand ne fut pas, sur toute la ligne, un mauvais séminariste. Tant s'en faut. Ce qui semblerait le prouver, c'est qu'il louait Saint-Sulpice qui, à la vérité, devait lui paraître surtout séduisant depuis qu'il l'avait quitté.

On vit à la Sorbonne le petit abbé de Périgord (on ne l'appelait jamais autrement). Il y passa ses thèses.

Louis MADELIN, de l'Académie française.

Mais la meilleure des thèses lui paraissait, à lui, celle qu'il allait méditer devant le tombeau de Richelieu : quoique celui-ci eût fait couper la tête à un Talleyrand, il restait le grand modèle. Je suppose que le petit abbé allait à l'église de la Sorbonne, en face de l'imposant mausolée, comme plus tard les héros de Maurice Barrès devaient aller s'accouder devant le puits de marbre des Invalides. Songeant avant tout, comme le grand oncle cardinal, aux biens terrestres, il devait y méditer moins sur la mort que sur la vie.

S'il se sentait l'étoffe d'un homme d'Etat, il ne s'en vantait pas, car il était prudent et, projetant peut-être de gouverner l'Etat, ne prétendait pour l'heure qu'à l'honneur de gouverner un diocèse. Mais il se compromettait comme à plaisir dans des sociétés où, en dépit des mœurs relâchées qui, à cette époque, entachaient le haut clergé lui-même, sa présence faisait scandale. Quoiqu'ordonné prêtre le 18 décembre 1779, élu secrétaire de l'Assemblée du clergé en 1785 et, grâce à un talent qui déjà était manifeste, parvenu à trente-quatre ans à la très haute charge d'agent général du clergé, l'abbé de Périgord était — en 1788 — plus célèbre comme homme du monde que comme homme d'Eglise Candidat à l'épiscopat et, déjà, au chapeau, ce jeune homme jouait, festoyait, s'endettait, s'acoquinait. On le rencontrait dans tous les boudoirs — particulièrement celui de la comtesse de Flahaut — où d'ailleurs des précédents, hélas! trop nombreux, lui faisaient espérer trouver le chemin des honneurs mêmes ecclésiastiques.

Il retardait cependant d'un règne : Louis XVI, prince très pieux, répugnait à nommer des évêques chez lesquels, disait-il, le Saint-Esprit ne serait que l'esprit tout court. Vous vous rappelez qu'incité à appeler à l'archevêché de Paris ce déplorable Loménie de Brienne qui plus tard, devenu cardinal, défroquera et présidera les clubs, ayant sur sa tête un bonnet phrygien taillé dans son chapeau, le roi s'était écrié : « Je veux au moins que l'archevêque de Paris croie en Dieu! ».

Il n'avait pas, le pieux roi, plus de confiance dans la foi et en tous cas dans la vertu de l'abbé de Périgord. Cinq ans, il résista à ceux qui l'assiégeaient d'instances pour qu'une mître fut donnée à l'agent général du clergé. Dans les dernières semaines de 1788, il céda en magréant et le nomma à Autun. L'abbé de Périgord fut ainsi l'un des derniers évêques nommés sous le régime du Concordat qu'il devait plus que personne contribuer a détruire, en attendant que les hasards stupéfiants de cette existence fissent de l'évêque défroqué d'Autun l'un des négociateurs d'un nouveau Concordat.

L'évêché d'Autun réservait à son possédant des titres fastueux, mais très peu d'argent. On y ajoute une riche abbaye. C'étaient les mœurs de l'époque. Et vous avouerez, après ces traits, que le régime était médiocre et qu'en dernière analyse, ce n'est pas à

Pèlerinage de Printemps en TERRE SAINTE — du 9 avril au 19 mai 1928. —

Sous la direction spirituelle du Révérend Père **Dom ELRED** O. S. B. Moine de l'Abbaye Bénédictine de Maredsous

Egypte, Palestine et Syrie. Retour par Constantinople et Athènes. Prix : **13,000** fr, belges en 1re classe et **10,000** fr. belges en 2e classe.

Inscription et renseignements : M. EDGARD DUMOULIN, 147, BOULEVARD ADOLPHE MAX 147, BRUXELLES

l'Eglise que la Révolution en le faisant cesser, à fait le plus de tort. Les revenus de cette prébende permettraient au nouveau prélat de jouer plus gros jeu : car beaucoup de gens faisaient fort peu de fonds sur ce nouvel apôtre des Gaules.

Ils avaient raison : Paris avait pour l'évêque d'Autun trop de charmes et trop de promesses pour qu'il pût facilement renoncer à la grande ville, aux boudoirs des honnestes dames et des autres, aux cabinets des ministres, aux couloirs de Versailles tout proche. L'ingrat ne paraissait nullement pressé d'aller administrer le diocèse que le bienheureux Syagrius avait, il y avait très longtemps, illustré par ses vertus.

Il s'attardait donc en ce Paris à des occupations qui, je le crains, n'étaient point de celles qui avaient rendu Syagrius bienheureux. A la vérité il écrivait d'admirables lettres pastorales : car nous savons tous qu'il n'était ni sot ni ignorant. Il se proposait, écrivait-il à ses curés, de prendre désormais pour modèles Bossuet et Fénelon. Un seul eut suffi. De Fénelon il n'avait qu'un trait : le vif désir d'être ministre. C'est qu'en effet le plaisir, au fond, l'absorbait moins que la politique et s'il pensait parfois à Autun, entre deux visites à Mme de Flahaut, il me semble qu'il devait plus particulièrement s'arrêter, non au bienheureux Syagrius, mais à ce Léger, évêque d'Autun, qui, au VIIe siècle, avait fait et défait des rois. Talleyrand ex-évêque d'Autun, devait faire et défaire des rois.

* * *

Soudain, on le vit à Autun, le 12 mars 1789. Que disait-on donc qu'il ne se souciait pas de son diocèse. Il aimait tellement son clergé qu'il venait l'embrasser. Disons qu'il était candidat au mandat de député. Les Etats-Généraux allaient se réunir : Maurice de Talleyrand voulait y paraître. C'était ainsi qu'en 1614 avait débuté l'évêque de Luçon, Armand de Richelieu, député par son diocèse, ce diocèse crotté qu'il désirait tant quitter.

Autun fut séduit. Le jeune évêque adressait aux curés des lettres édifiantes. Or, à son programme, il était extrêmement conservateur, ce qui indique qu'il était déjà opportuniste, car, contrairement à beaucoup de curés, ceux d'Autun ne lisaient ni Rousseau ni Voltaire.

Il fut élu le 2 avril à une grosse majorité. Jamais le clergé d'Autun n'arrivera à comprendre — un an après — comment en un plomb vil l'or pur était changé. C'est que l'or n'était guère pur et que, d'autre part, le creuset révolutionnaire devait transmuter à sa brûlante haleine bien des métaux d'un meilleur aloi. Disons tout de suite que jamais député ne fit à ce point faux bond à ses électeurs. Et Dieu sait cependant si le cas est rare!

Le devoir d'un bon député étant de vivre à Paris, l'évêque d'Autun ne resta pas huit jours de plus dans son diocèse. Le 12 août, il quitta la ville du bienheureux Syagrius, n'ayant déjà plus la mine confite qui l'avait si bien marqué. Il ne devait plus y revenir. Il ne devait lui rendre qu'un service : c'est par gracieuseté pour le citoyen Talleyrand, que la Constituante, après avoir fondu en un diocèse de Saône et Loire les trois évêchés de Macon, Châlons et Autun, placera dans cette dernière ville le siège du diocèse. C'est grâce à Talleyrand que le vénérable et savant cardinal Perraud s'appellera Mgr l'évêque d'Autun.

* * *

Son si différent prédécesseur, cependant, paraissait le 5 mai dans la salle des Menus-Plaisirs où s'assemblaient les Etats.

Ne croyons pas qu'il fut alors fixé sur l'attitude qu'il lui importait de prendre. Rien ne la lui imposait, car le clergé était divisé et rien ne semblait à cette date présager lequel des deux partis l'emporterait.

Oui, le clergé était divisé. C'est que moins heureux et moins habile que l'évêque d'Autun, beaucoup de prélats avaient dû renoncer à toute candidature. A leur place tout une bande de curés était venue, après avoir écarté les évêques, représenter, mandats en mains, le clergé français. Et cette partie de l'Ordre clérical semblait disposé à se joindre au Tiers pour consommer, d'accord avec lui, la ruine des privilèges.

Rien ne donne une idée de l'enthousiasme avec lequel le Clergé, plus particulièrement les curés et quelques ordres religieux, Oratoriens en tête, avait accueilli la Révolution.

Dépouillant les cahiers du clergé et étudiant les incidents de la campagne électorale de 1789, j'ai été étonné de la quasi unanimité avec laquelle les idées nouvelles avaient été acclamées dans ces presbytères qu'elles devaient un jour ruiner. Je m'en suis expliqué ailleurs.

Il me suffit de rappeler que, dans tout le cours de la période électorale, les assemblées du clergé avaient été les plus tumultueuses, qu'en maints endroits les curés avaient forcé l'évêque à une attitude si humiliée que celui-ci avait dû quitter la salle accompagné de mots désobligeants, et que les curés élus étaient dans tel esprit qu'on avait entendu le comte d'Antraigues s'écrier : « Ce seront ces bougres de curés que nous pendront. » Et il voyait assez clair.

A cela d'ailleurs rien d'étonnant. J'ai plus en détail que je ne pourrais le faire ici, dit comment la disproportion inouie de fortune entre la plupart des hauts prélats et leurs curés les plus favorisés avait, dans cette classe plus qu'en aucune autre, créé une caste privilégiée à l'excès au-dessus d'un misérable prolétariat. Et pour l'affirmer, je ne me mets pas seulement sous la protection des chiffres, mais sous celle du cardinal Mathieu qui, dans son premier ouvrage, l'*Ancien Régime... en Lorraine* a, mieux que personne, défini et, en termes très énergiques, flétri une situation lamentable et périlleuse : il est vrai qu'à l'époque où il écrivait, le futur cardinal s'appelait l'abbé Mathieu et n'aimait pas beaucoup les évêques. Mais les exemples qu'il cite pour la seule province de Lorraine sont encore plus éloquents que l'abbé Mathieu lui-même.

De cette disproportion par exemple entre un cardinal de Rohan qui jetait les millions par la fenêtre du château de Saverne et un de ses curés à portion congrue, était né un mécontentement que par surcroît augmentait le spectacle que donnaient trop souvent à leurs prêtres un certain nombre d'évêques, fort galantes gens, humains, honnêtes parfois, mais dont la physionomie était plus mondaine qu'évangélique.

Les curés étaient donc préparés à accueillir les doctrines de revendications. Et depuis trente ans, l'esprit philosophique par surcroît les travaillait : j'ai cité, après l'éminent et si impartial auteur de l'histoire religieuse de la Révolution, M. Pierre de la Force, ce fait très caractéristique : la découverte en Périgord de deux listes de souscription à l'Encyclopédie qui, sur quarante noms, livrent ceux de vingt-quatre curés. Après ce trait, aucune figure ne paraît plus vraisemblable que celle du bon curé Barbotin dont on a publié les lettres et a qui on voit faire sa lecture favorite de Mably et autres philosophes. Rousseau lui-même les faisait pleurer comme tout le monde. Je parierais que certains curés de 1789 eussent accepté comme vicaire le vicaire Savoyard que leur présentait Jean-Jacques.

Lorsque, le 5 mai, la question du vote par ordre ou par tête mit en réalité aux prises amis ou adversaires d'une réforme de l'Etat, il n'est pas étonnant que, le Tiers acclamant tout entier le vote par tête et la noblesse, au contraire, le repoussant à une énorme majorité, le Clergé se soit coupé à peu près en deux. Il est de fait que sur 247 députés du Clergé, 114 adhérant à la proposition, 133 seulement la rejetèrent parmi lesquels à peu près tous les prélats. Mais les jours suivants de violents incidents mirent aux prises, dans la Chambre du Clergé, curés et prélats. Un haut abbé ayant vitupéré le Tiers, on vit un curé crier « Taisez-vous », et le curé Jallet rabroua rudement les évêques « Ici, Messeigneurs, nous sommes égaux ». Le 13 juin, après un mois de tumultueuses délibérations, trois curés rejoignirent le Tiers au milieu de grandes effusions, puis neuf autres, et enfin le 19, par 149 voix la Chambre du Clergé avait décidé de suivre ces hardis curés et rejoint le Tiers, conduite par cinq évêques tandis que le reste de l'Episcopat allait supplier le roi d'empêcher la réunion.

Parmi les cinq évêques qui guidaient vers le Tiers les curés, ou plutôt les suivaient, on ne remarquait nullement l'évêque d'Autun. Il était flaireur de vent, je l'ai dit, et jusqu'au 24 juin il flaira mal. Il lui paraissait impossible que, le roi interdisant la réunion des Trois Ordres, le ministre put le souffrir. Il ne se souciait nullement, en cas d'une réaction contre révolutionnaire qu'il croyait probable devant une si formelle désobéissance, d'être compromis dans le clergé d'avant garde. Il se vante, dans ses mémoires, d'avoir, le soir du Jeu de Paume, conseillé de faire marcher la troupe. Mais lorsqu'il vit le bras du roi retombé découragé, soudain dans ce cerveau — ne parlons pas de cœur — toute une révolution se fit. Le régime, dont il était un des bénéficiaires, était perdu : il n'était pas homme à se cramponner aux épaves. Le 26 juin il vint s'asseoir sans tapage (du fracas autour d'une si tardive adhésion lui eût plutôt fait tort) à côté des membres du Tiers. Nul ne remarqua

ce mince évêque assis avec un air impassible au milieu de ces bourgeois qu'au fond, avec ses idées d'aristocrate que nulle générosité n'échauffait, il détestait, dédaignait et presque méprisait.

* * *

Mais maintenant qu'il avait franchi le pas, il entendait en profiter. D'un œil froid, il mesurait l'avenir. Du moment que rien n'arrêtait la Révolution, elle était condamnée à aller très loin, si loin que toute hypothèse était admissible et toute combinaison plausible. Pour la première fois sans doute, Talleyrand vit dans la Révolution une toute autre carrière à faire que celle qu'il avait rêvée. Foin du cardinalat, foin du rôle d'un Retz ou même d'un Richelieu. Affublé par les circonstances les plus bizarres d'une soutane qu'il n'aimait pas, il avait entendu, pendant dix ans, s'en servir; maintenant il craignait qu'elle ne le gênât. En attendant le moment où, peut-être, il pourrait dépouiller cette tunique de Nessus, il fallait qu'elle ne le compromit point. Pour cela ce prélat qui, la veille encore, était contre révolutionnaire, cet aristocrate raffiné à qui tout déplaisait dans les idées démocratiques, prit soudain la tête du mouvement d'adhésion que les curés avaient dessiné. Bien plus, il pensa se libérer entièrement des électeurs d'Autun qui attendaient de lui, lui imposaient une attitude toute contraire. C'est lui qui, en juillet 1789, contribuait le plus, par un habile discours, à faire rejeter l'idée qu'un mandat pût être impératif : « c'est, dit Malouet, l'évêque d'Autun qui eut, dès lors, la plus grande influence sur toutes les opérations de l'Assemblée ». Je le crois bien : il avait délivré les mandataires du joug des mandants et, contre le gré de l'opinion qui, je persiste à le dire, n'était que très modérément réformatrice, l'Assemblée allait faire toute une Révolution.

Dès lors nous allons voir l'évêque d'Autun non seulement parmi ceux, mais fort souvent à la tête de ceux qui vont peu à peu dépouiller le clergé. Nul n'aura plus que ce clergé français le droit de dire qu'on n'est jamais trahi que par les siens.

Le 11 août 1789 l'Assemblée va frapper un premier coup : la suppression de la dîme ecclésiastique qu'en termes assez raides le député Chasset a réclamée.

A cette époque, le clergé français est fort loin de revenir de l'ardeur avec laquelle il s'est jeté dans la cause révolutionnaire. Le lendemain du 14 juillet 1789, où la prise de la Bastille a été suivie de meurtres hideux et d'actes de cannibalisme, l'archevêque de Paris, qui certes n'est pas un Talleyrand, M. de Juigné les a voulu ignorer puisqu'il a entraîné toute l'Assemblée à Notre-Dame pour y chanter le *Te Deum*. Et lorsqu'après la fameuse nuit du 4 août où, entre autres sacrifices, l'évêque de Nancy La Fare est venu renoncer au nom de son ancien ordre aux privilèges du clergé, l'aube s'est levée sur Versailles, les prélats enivrés d'amour et de sensibilité ont encore chanté le *Te Deum* sans penser qu'ils réalisaient la stophe *Te martyrum candidatus laudat exercitus.*

C'est sous le coup de la même sensibilité que, voyant d'ailleurs l'Assemblée prête à supprimer la dîme, Juigné est venu dans le commencement de la séance du 11 août y renoncer complètement au nom de tout le clergé.

Que vient donc faire à la tribune le pâle et mince prélat d'Autun? Il vient très précisément se distinguer de ses confrères. Ceux-ci abandonnent les dîmes : par un raffinement de flatterie vis-à-vis de la gauche, il veut tout de même que la Nation les reprenne au lieu de les accepter. Il reprend l'amendement Chasset et le fait voter. La Gauche apprend ainsi que cet évêque d'Autun est un super patriote : dès lors le voici regardé par elle avec complaisance.

C'était le premier pas de Talleyrand dans la voie de la trahison. Mais qu'est-ce, à côté du coup de Jarnac que le 10 octobre il vient porter au corps auquel il appartient?

C'est qu'il savait qu'il s'allait conquérir les bonnes grâces de la Gauche, disons des trois quarts de l'Assemblée en revenant tout d'un coup apporter une solution au problème le plus angoissant qui se fut encore posé devant elle.

* * *

C'était le problème financier.

On a beau dire que plaie d'argent n'est pas mortelle. Je connais beaucoup de gens qui sont d'avis que ce sont les seules qui tuent ou dans tous les cas rendent fort malades. Toujours est-il que, si les individus n'en meurent pas, les nations en souffrent beaucoup. Nous en savons aujourd'hui quelque chose.

Après tout, les Etats Généraux n'avaient été convoqués que parce que la Monarchie menacée de banqueroute entendait demander des ressources à la Nation.

Les représentants de la Nation étaient en train de prononcer d'attendrissants discours mais ne trouvaient pas un écu. Au contraire, le pays en convulsion avait cessé de payer les impôts établis — c'est la première chose qu'on fait lorsqu'on entre en crise.

Comment lorsqu'on ne payait pas les anciennes contributions créer d'autres impôts de superposition? On avait essayé d'emprunter. Mais on ne prête pas à des gens malades, et à tout le monde la France apparaissait comme telle. On avait fait appel aux dons patriotiques : les députés, pour donner l'exemple, étaient venus un beau jour apporter à la tribune les boucles d'argent de leurs souliers et de braves gens avaient, au milieu des larmes d'attendrissement de l'Assemblée, envoyé, qui sa vaisselle plate, qui la modeste somme de 5 livres. Tout cela n'avait pas produit 7 millions. Necker, encore pour quelques jours ministre des finances, se débattait dans les difficultés. Il avait pensé organiser une banque nationale; mais on fonde pareille chose aux périodes de restauration (on la verra sous le Consulat) et non aux périodes de révolution. Chaque jour apportait une idée et un mécompte. Des députés venaient avec des airs illuminés faire les propositions les plus singulières « Messieurs, s'écriait soudain l'un d'eux, Wimpfen, vingt minutes d'attention et je vous donne 600 millions ». Des vingt minutes qui furent soixante, il ne sortit pas un écu. Necker se déclarait à court. Comme il n'était pas un alchimiste, il devenait impopulaire et nous avons vu depuis plus d'un Necker financier tomber ainsi de la Roche Tarpéienne en moins d'un mois.

Ce que voyant, déjà nombre de candidats guignaient son portefeuille : Mirabeau n'avait, dans un discours célèbre, dénoncé, vous le savez, la hideuse banqueroute que pour poser sa candidature; Talleyrand, moins ostensiblement, travaillait à la sienne.

Toute sa vie il aimera les affaires : au fait, la vraie vocation de cet évêque était à la Bourse; depuis quelques semaines il ne parlait plus que de finances. Si, lui seul, apportait tout d'un coup la solution au problème financier, il faisait coup de maître : et c'était à lui qu'écherrait sûrement la succession de Necker. Ce que ce protestant genevois, gêné par son origine et d'ailleurs empêtré de scrupules, n'osait proposer, lui, catholique, prêtre, évêque, l'allait proposer : la reprise par la Nation de la fortune ecclésiastique.

* * *

Pour beaucoup de gens qui n'osaient l'avouer, c'était la solution. A dire la vérité, ce n'était pas une idée nouvelle.

« Les rois, lit-on dans les *Mémoires de Louis XIV*, sont seigneurs absolus... de tous les biens tant séculiers que des ecclésiastiques pour en user comme sages économies, c'est-à-dire selon les besoins de l'Etat. »

La fortune de l'Eglise était considérable : plus de 3 milliards. Elle avait, depuis un siècle, tenté tous les hommes d'Etat besogneux. Des théoriciens complaisants s'étaient trouvés pour faire tomber leurs scrupules. Constituée par la volonté des mourants, cette fortune n'était qu'un dépôt entre les mains de l'Eglise. « L'Eglise est la collection des fidèles, dira un orateur, ce ne sont point les prêtres seuls. » Or les fidèles, qu'est-ce à dire : vous et moi. Evidemment il y avait là un sophisme adroit. En réalité on avait besoin d'argent. Un député, devant les protestations que soulèvera la proposition, écrira simplement dans son journal intime : « avec quoi veulent-ils qu'on paie les dettes ». J'ajouterai cependant qu'un petit groupe nettement anticlérical, où se trouvaient des protestants exaspérés comme le pasteur Rabaut Saint-Etienne, voyaient là une excellente occasion tout à la fois de dépouiller le clergé et de l'amener à rompre avec la Révolution. Et malgré tout cela, personne, ni parmi les bourgeois en quête d'argent, ni parmi les nobles voltairiens, ni parmi les députés protestants, n'osait formuler leur désir. Qui oserait?

* * *

C'est alors que, le 10 octobre, l'on voit l'évêque d'Autun se glisser à la tribune. Il venait de renoncer au chapeau pour conquérir un portefeuille.

***

A le voir, il semblait cependant qu'il vint faire la plus anodine des propositions. Il était calme, froid et parfois se fit bénin; il parla de la détresse de l'Etat; comme tous ceux qui vont porter atteinte au droit de propriété, il le déclara sacré (c'est l'*a b c* du métier); mais il s'agissait, en l'espèce, d'une propriété qui n'en était pas une; bref, il proposa, à condition qu'on allouât un budget sérieux à l'Eglise et des ressources à ses plus humbles prêtres, de déclarer biens de l'Etat les propriétés ecclésiastiques.

Au milieu de la stupeur des uns, de l'enthousiasme des autres, Talleyrand descendit tout doucement les marches de la tribune, et, tandis que, pendant de longues journées, l'Assemblée discutait âprement sa proposition, il resta à son banc impassible et muet. Même lorsque le terrible abbé Maury, dans un de ces discours écrasants, où il était maître, vint opposer à la proposition Talleyrand l'avis de l'abbé de Périgord qui, agent général du clergé, avait, en 1784, soutenu le droit absolu et le caractère intangible de la propriété ecclésiastique, l'ex-abbé de Périgord ne broncha pas. Il y avait belle lurette que M. le député Maurice de Talleyrand ne connaissait plus ce petit abbé de Périgord, candidat à une mître et à un chapeau. Peut-être murmurait-il à ses voisins ce qu'il devait dire un jour : « Ce n'est pas moi qui ai changé, mais le temps et les circonstances. » Mais on ne le revit plus à la tribune. Il détestait les discussions violentes : sa parole élégante et froide y détonnait. Vous savez le mot que lui entendirent prononcer un an après, tant d'agents de son ministère : « Pas de zèle. » Il aimait déjà ne pas faire inutilement trop de zèle. Il glissait et n'appuyait pas. De sa main fine de prélat autocrate, il avait fait jouer le ressort et déclanché la terrible discussion. Il lui suffisait. Il vota en silence la Nationalisation qu'il avait proposée et qui était consommée.

Le soir du vote, on le vit reparaître dans les salons de Paris, avec cet air plein de sérénité qu'il affectait après un bon coup fait. Il ne parut voir ni les dos tournés ni les yeux méprisants. Il était déjà ce Talleyrand dont un rude maréchal de l'Empire devait dire, à un de ses compagnons d'armes : «Ce bougre-là : je lui donnerais un coup de pied au bas des reins pendant qu'il causait avec toi, tu ne pourrais pas t'en douter! » Peut-être empochait-il les affronts avec l'idée : « Rira bien qui rira le dernier. » Et, de fait, quand après 1814, le prince de Talleyrand, ministre du Roi Très-Chrétien, verra se courber devant lui tant de gens qui, depuis cette séance du 10 octobre 1789, le traitaient de « scélérat » et de « diable boiteux », il lui paraîtra sans doute qu'il riait — sous cape — mais qu'il riait le dernier.

Sauf tout de même le jour où le vieux prince de Condé, revenu d'émigration, vengera, à la joie générale, les courtisans royalistes de leurs propres platitudes. Talleyrand s'étant présenté à lui, le vieillard affectera de ne pas le reconnaître : « Ah! M. de Talleyrand, j'ai connu, avant 1789, des gens de votre nom, particulièrement cet évêque d'Autun, votre parent sans doute, qui était bien le plus vilain homme qui se soit rencontré. »

Pour le moment, le marquis de Travenet, grand faiseur de mots et grand joueur de trictrac, ne faisait plus sa partie sans appeler la case du diable « la case d'Autun ». Les libelles se déchaînaient en-dessous contre le diable boiteux. Ce n'était pas seulement un traître : on s'indignait de lui voir deux visages et on pouvait comme Marie-Joseph Chenier plus tard écrire :

L'adroit Maurice, en boitant avec grâce
Aux plus dispos pouvant donner leçons,
A front d'airain unissant cœur de glace,
Fait, comme on dit, son thème en deux façons.
Dans le parti du pouvoir arbitraire
Furtivement il glisse un pied honteux.
L'autre est toujours dans le parti contraire,
Mais c'est le pied dont Maurice est boiteux.

Là où il fut admirable, c'est quand, de la même plume dont il avait écrit son discours, il rédigea son mandement du 12 octobre. Il y ordonnait les prières des Quarante heures dans toutes les églises de son diocèse pour obtenir la cessation des troubles du royaume.

« Votre fureur, ô mon Dieu, s'écriait-il, s'est enflammée contre les brebis de votre troupeau. Votre main nous repoussera-t-elle? Ah! Seigneur! souvenez-vous d'une nation qui s'est donnée à vous dès l'origine : ne perdez pas de vue l'alliance que vous avez faite avec elle; levez-vous pour défendre sa cause, c'est la vôtre que vous défendez. » Il y en avait trois pages de ce style mystique.

Et qui sait si le morceau ne fut pas écrit ce soir où l'Américain Gow. Morris, surprit, sans que Talleyrand en parut d'ailleurs compromis, l'évêque d'Autun en train de bassiner de la main, où brillait encore l'améthyste, le lit de Mme la comtesse de Flahaut C'était un homme à tout faire, ce Talleyrand.

* * *

Il était cependant fort déçu : se méfiant des hommes mêmes qui la dirigeaient, particulièrement de Mirabeau et de Talleyrand, l'Assemblée venait de porter aux deux hommes et probablement à quelques autres un traitre coup. Par le fameux vote du 12 novembre 1789,elle avait décidé que le roi ne pouvait choisir ses ministres parmi les députés de la nation. Mirabeau expansif, ne dissimula pas sa fureur et, par là, compromit pour quelque temps son influence. Maurice de Talleyrand ne céla pas son aigreur aux intimes, mais n'en dit rien dans les couloirs de l'Assemblée. Bien il fit, car tandis que l'imprudent Mirabeau ne devait arriver que bien plus tard au fauteuil présidentiel, l'évêque d'Autun y était porté par la Gauche le 16 février 1790.

Repoussé par beaucoup des siens et désespérant — nous savons pourquoi — de devenir immédiatement ministre du roi, il s'engageait de plus en plus dans la voie nouvelle où il cherchait à longue échéance sa fortune.

* * *

Voici venir la grande journée du 14 juillet 1790, la fête de la Fédération. Pour célébrer dignement le premier anniversaire de la prise de la Bastille, on a rêvé d'une fête énorme, sans précédent, sans égale, où la fraternité serait célébrée avec la liberté.

Au centre du Champ de Mars où des gradins de gazon porteront trois cent mille spectateurs, s'élève un autel : on y doit célébrer la messe et bénir les drapeaux des gardes nationales des quatre-vingt-trois départements présentés par La Fayette.

Un cortège sort de l'Ecole militaire : toute une théorie de prêtres sort, qui par-dessus les aubes blanches ont passé les écharpes tricolores : derrière eux on aperçoit une mitre d'or, une seule, s'appuyant sur la crosse pastorale, l'évêque d'Autun,sous la chape, boite moins que d'ordinaire. Et cependant bien des gens pensent qu'il fait un fameux faux pas.

Le voici qui monte à l'autel, le calice en main tandis que sonnent mille trompettes.A côté de lui son vicaire général,son âme damnée, l'abbé des Renaudes fait office de diacre; le sous diacre est l'abbé Louis. Trente ans plus tard quand M. le baron Louis, ministre des finances de Louis XVIII viendra conférer avec M. le prince de Talleyrand, pourront-ils faire mieux que les augures et se regarder sans rire?

On a prétendu que, montant à l'autel et passant devant La Fayettte qui le saluait de l'épée, l'évêque d'Autun avait dit à mi-voix : « Ne me faites pas rire ». L'anecdote est peu vraisemblable : Talleyrand ne lâchait pas de telles paroles, n'étant nullement fanfaron de sacrilège. Et quant à La Fayette, personnage convaincu jusqu'à en être parfois sot et grave, jusqu'à en être fastidieux, il était fort incapable de jamais faire rire qui que ce fût, même sous cape.

Talleyrand dit la messe avec gravité. Au fond je ne suis pas sûr qu'il ne trouvât point toute cette fête d'un goût atroce et cette canaille d'assistance d'une stupidité extrême, car il restera toujours arrogant comme Artaban. Il pensait que le ministère vaut bien une messe.

Aussi bien, cette fameuse messe devait paraître un jour bien peu de chose à côté de cette messe de l'Oratoire du 24 février 1791 à laquelle vont nous amener les derniers événements de cette histoire lamentable d'une chute volontaire et intéressée, cette messe de l'Oratoire d'où sortira l'Eglise constitutionnelle.

* * *

La Constitution civile ne fut pas en apparence l'œuvre de Talleyrand : il ne devait travailler qu'à la parfaire. Je ne crois pas qu'il l'ait d'abord désirée : il n'a pris la parole dans aucune des discussions mémorables d'où sont sorties la loi de schisme et la loi du serment.

Et cependant c'est avec raison qu'on a associé son nom, sans trop savoir si cela était tout à fait juste, à l'événement mémorable que je voudrais exposer en peu de mots pour clore cette conférence.

Oui, Talleyrand se trouve un des auteurs de la Constitution civile parce qu'en réalité cette fatale loi est issue de celle qui nationalisa les Biens. Et voici comment :

Je vous disais que la loi qui avait nationalisé les biens d'Eglise n'était pas tout entière née de préoccupations financières. Tout un groupe dans la nation voyait dans la mesure un moyen d'obliger l'Eglise à rompre avec le nouveau régime. C'étaient les protestants et c'étaient aussi les Jansénistes. Lorsqu'en 1789, un mouvement violent s'était produit contre l'ancien régime, tous ceux qui en avaient souffert avaient espéré trouver dans le mouvement l'occasion de grandes revanches. Les protestants traqués depuis la révocation de l'Edit de Nantes, les Jansénistes exaspérés depuis que Louis XIV avait donné force de loi à la Bulle Unigenitus, avaient compté qu'ils s'allaient venger et que, en même temps que le petit-fils de Louis XIV, le pape de Rome s'allait trouver déconfit. Ces rancuneuses espérances étaient visibles : je suis étonné que jusqu'ici les historiens n'aient presque jamais paru les apercevoir. Un des députés écrira dans son journal que la Révolution a été faite avec trois mots latins : *Deficit, veto* et *Unigenitus*, ce qui marque bien l'importance qu'a, à ses yeux, l'attitude de la secte janséniste. Et il suffit de lire les lettres du pasteur Rabaut Saint-Etienne, député de Nîmes à Paris, pour distinguer clairement que les Huguenots étaient, autant que les Jansénistes, résolus à venger leurs morts. Lorsque la loi naturalisant les biens avait été votée, Rabaut avait laissé percer une joie presque sauvage qui choquait chez un homme à l'ordinaire froid et très modéré. « Le clergé n'est plus un ordre, écrivait-il... Les prêtres vont devoir marcher à la cadence de l'Etat. Il ne reste plus qu'à les marier ». Et lorsque un moine naïf, le chartreux Don Gerle qui avait voté la nationalisation, vint le 16 avril 1790, demander que, pour bien montrer que la mesure n'était que d'ordre financier, l'Assemblée déclara la religion catholique religion d'Etat, ce prêtre candide fut étonné de voir des bancs de la gauche s'élever un tolle violent. Quand Mirabeau, combattant la loi, forgea en pleine tribune la légende de Charles IX tirant sur les Huguenots, le jour de la Saint-Barthélemy, du balcon du Louvre, il savait, l'habile manœuvrier, que le même groupe allait le porter en triomphe.

En fait, le groupe anticatholique était exaspéré de voir l'Eglise de France tendre la joue droite dès que la gauche était frappée, et Rome elle-même laisser passer avec une résignation surprenante les lois dirigées contre le clergé.

Cependant le clergé commençait à s'émouvoir. Si la majorité montrait une extrême condescendance, certains prélats s'insurgeaient, en paroles au moins, contre la politique de l'Assemblée. Un mandement de l'évêque de Tregnier dénonçait les hommes pervers qui s'étaient emparés d'un mouvement primitivement évangélique. Immédiatement, le mandement fut dénoncé et une campagne nettement anticléricale s'instaura. Mais c'était surtout une campagne antiromaine. A cette campagne ne s'associaient pas seulement le parti philosophe, le parti protestant, le parti janséniste, mais aussi des gallicans très âpres pour lesquels Rome n'était pas qu'une adversaire traditionnelle, mais bien une ennemie.

Faisant argument, les uns de la nécessité de plier l'Eglise de France à la nouvelle organisation de l'Etat — car déjà l'esprit jacobin affectait un goût immodéré pour l'uniformité géométrique — les autres de l'opposition qui se dessinait en province contre la politique de l'Assemblée de la part du clergé, ils proposèrent la réorganisation de l'Eglise en conformité avec celle de l'Etat.

* * *

Je n'ai pas à entrer ici dans le mécanisme de la Constitution civile telle qu'elle fut votée par l'Assemblée, le 12 juillet 1790 : évêchés supprimés d'un trait de plume, diocèses pliés au cadre des départements, chapitres abolis sans phrases, paroisses soumises à une nouvelle délimitation, curés, vicaires épiscopaux, évêques tous élus par les citoyens et institués par le seul métropolitain; ce sont les grandes lignes. Quelques-unes étaient peut-être acceptables par Rome qui se fut probablement prêtée, sur la demande du roi, à une modification du Concordat de 1516. Mais précisément on affecta de ne se préoccuper en rien de l'avis de Rome et à cela rien d'étonnant puisque les meneurs entendaient avant toutes choses pousser Rome à une rupture et la France à un schisme. Vous savez comment cette Constitution civile fut reçue par le clergé. Il affecta de l'ignorer jusqu'à ce que Rome eut fait savoir son avis et, préjugeant de cet avis qui était certain, se refusa absolument à se plier à la nouvelle loi.

C'est alors que, voulant pousser la situation à l'extrême, les meneurs demandèrent qu'une nouvelle loi obligeât les ecclésiastiques de tout rang à prêter serment à la Constitution civile ou à démissionner. Ceux des prêtres et évêques qui refuseraient le serment seraient remplacés par les voies et moyens édictés par la loi, c'est-à-dire par l'élection populaire. La loi, votée le 27 novembre 1790, fut sanctionnée par Louis XVI et le clergé acculé au serment. Et vous savez aussi qu'il s'y refusa en majorité et que la guerre fut déclarée.

Ici je m'arrête. Si les Constituants entendaient que l'Eglise se pliât à la nouvelle organisation ou démissionnât, ils devraient être logiquement et idéalement amenés à séparer purement et simplement l'Eglise de l'Etat. Puisqu'on ne voulait plus avoir affaire à Rome, il eût fallu être conséquent et aller jusqu'au bout de la mesure. Tout était préférable assurément à cette prétention exorbitante de réformer sans et contre Rome cette Eglise catholique que les adversaires mêmes avaient à plusieurs reprises, dans les débats précédents, appelée l'Eglise romaine.

Mais voilà : nos Constituants, dont quelques-uns eussent fort bien séparé l'Eglise de l'Etat, ne le pouvaient pas. La nationalisation des biens avait eu pour tous un corollaire, l'établissement d'un budget des cultes. Une telle considération a pu laisser froids des députés français de 1906 : mais la loi était trop récente, l'engagement solennellement pris trop présent à tous les esprits pour qu'on pût supprimer le budget des cultes. L'Eglise eût eu le droit de dire « Rendez l'argent » et, l'eût-on voulu qu'on ne le pouvait pas, les propriétés de l'Eglise étant déjà aliénées et l'argent dissipé. C'est bien la nationalisation qui, par cette étroite conséquence, força les députés, puisqu'aussi bien ils voulaient être désagréables à Rome et ne pouvaient souffrir qu'une Eglise d'Etat échappât à leur entreprise, à voter cette réforme à la fois artificielle et scandaleuse, inepte et odieuse qui contraignait le clergé au schisme ou à la persécution. C'est ainsi que Talleyrand, qui ne participa point à la réforme, en est indirectement un des auteurs responsables. Et c'est une lourde responsabilité puisque, de l'aveu de tous les historiens, c'est la Constitution civile qui fit définitivement dévier la Révolution, créa entre le nouveau régime et l'Eglise un divorce dont les conséquences, loin de s'atténuer se sont accentuées et, en exaspérant Louis XVI jusque-là si placide, le jeta dans le conflit, qu'il paya de sa tête.

* * *

Si d'ailleurs Talleyrand ne participa au vote de la Constitution schismatique, puis à la loi du Serment, que par le bulletin qu'à deux reprises il glissa dans l'urne, il fut un des premiers parmi les ecclésiastiques à adhérer au régime condamné par Rome.

Oh! il ne fit pas étalage de cette adhésion. Tandis que prêtres et évêques de l'Assemblée en immense majorité donnaient au reste du clergé l'exemple du refus, Talleyrand, au début de la séance du 28 décembre 1790, alors que fort peu de députés étaient en séance, gagnait la tribune et d'une voix basse, y prêtait le serment. Il restait l'homme de goût et détestait le battelage.

Au fond, tout cela l'arrangeait très bien. Il n'y a pas de doute que, résolu à s'émanciper de l'Eglise, il ne trouvât fort commode une sorte de transition qui donnait à ce premier pas dans la défection l'apparence d'un acte civique.

Il désirait achever de conquérir la gratitude des gens de la gauche. Car ce fut lui qui sacra les nouveaux évêques élus. Les trois autres prélats qui, avec Talleyrand avaient — sur cent et vingt évêques — prêté le serment, refusèrent de procéder à cette cérémonie d'ordre nettement schismatique. On leur prêta ce mot, qui prouve qu'en aucun temps l'esprit ne perd ses droits en France : « Nous jurons, mais nous ne sacrons pas. »

Talleyrand jura et sacra, le 24 février 1791, assisté de deux évêques *in partibus*, Dubourg-Miroudot, évêque de Babylone, et Gobel, évêque de Lydda; il présida, dans l'église de l'Oratoire, la cérémonie que Rome considéra comme sacrilège.

Il le fit sans enthousiasme, mais sans trouble apparent, encore qu'il fut au fond ému tout au moins d'une vive crainte. Car, craignant que le matin même quelque fanatique ne vengeât l'Eglise bafouée, il vint coucher dans une maison attenant à l'église de la rue Saint-Honoré. Et depuis plusieurs jours, il portait sur lui deux pistolets qu'il montrait volontiers. Ce furent, comme avait dit Maury, les deux burettes de cette singulière messe.

Le 24 mars, il intronisa encore, sur le siège de Paris — qu'il avait refusé — le malheureux Gobel. Ce fut la dernière fois qu'il coiffa la mitre et officia sous la chasuble d'or. Car, précédant Gobel, mais avec moins de tapage, dans la voie de l'apostasie

totale, il déposait non seulement la mitre, dont Rome d'ailleurs menaçait de le priver, mais l'habit ecclésiastique, et, après avoir, par le sacre du 24 février 1791, donné vie à la nouvelle Eglise constitutionnelle, il l'abandonnait à son malheureux sort, — c'est bien le cas de le dire — et, toujours sans bruit, se glissait dans la vie civile.

D'ailleurs, le citoyen Maurice Talleyrand, ci-devant évêque d'Autun, sentait brûler sous ses pieds la terre française. Après avoir été quelque temps membre assez effacé du Directoire du département de Paris, il parvenait, à la fin de l'année 1791, à se faire donner une mission à Londres, d'où on ne le vit pas revenir. C'était une manière d'alibi, une émigration sans en avoir l'air. La Révolution devenant carrément brutale en devenant populaire, et tous les jours plus violente, plus sauvage, plus déclamatoire, plus bruyante et plus sanglante, le raffiné personnage n'y trouvait plus sa place. Et partant de Londres pour l'Amérique, l'ex-évêque député d'Autun, plongea de propos délibéré et — il y comptait bien — momentanément dans l'oubli.

Même ceux qui le tenaient pour un infatigable, dangereux ou curieux artisan d'intrigues, purent croire close la carrière de l'ancien abbé de Périgord; le boiteux avait, disait-on, définitivement trébuché.

Qui eût dit qu'on le verrait ministre d'une République décadente, d'un Empire militaire, de la Monarchie des fleurs de lys restaurée, eût fort étonné tout le monde — sauf, peut-être, Talleyrand lui-même. Cet homme, qui était sans scrupules, était sans étonnements. La Révolution qui, à tant de ses contemporains, avait paru une arène, lui était tout de suite apparue, suivant l'expression très heureuse de M. Bernard de Lacombe, comme un échiquier. Il avait fait échec au roi, parce qu'il lui avait paru opportun de le faire; mais il continuait à regarder de haut, de loin, sans perdre un instant de vue le jeu, l'échiquier où tout semblait confus. Avec ce mince sourire, le seul qu'il permit à sa face impassible, il vit les violents se dévorer pour que, la place une fois nette, les politiques reprissent en main les pions.

Il avait trahi sa race, sa classe, son ordre, son Eglise, son Roi, son Dieu. Mais il ne désespérait nullement de rentrer en grâce près de sa famille, de sa classe, de son ordre, de son Eglise, de son Roi et, finalement, de son Dieu. Ce fut le tour de force de cette existence qui, immorale d'un bout à l'autre, devait, plus qu'aucune autre, prouver que, dans cet effroyable jeu de la politique, les précédents n'enchaînent jamais.

C'est, n'est-ce pas, un bel échantillon du politicien supérieur que Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun. Aux ruines qu'il a faites d'une main en apparence si fine et comme détachée, jugeons du formidable élément de dissolution qu'est, dans un corps, une Eglise, un pays, une âme dissolue. Talleyrand laissait en ruine le sanctuaire, où, le 18 décembre 1779, Mgr de Grunaldi, évêque de Noyon, lui avait solennellement conféré la prêtrise, et c'était à travers cette ruine, à laquelle il avait si évidemment travaillé, sans autre passion que sa personnelle ambition que, dans l'été de 1792, Maurice de Talleyrand s'évadait provisoirement de l'Histoire.

Louis MADELIN
de l'Académie française.

Conférences Cardinal Mercier

La prochaine séance aura lieu le mardi 14 février à la salle Patria (5 heures).

Lecture par **M. Jacques Copeau**, fondateur du théâtre du Vieux-Colombier, à Paris.

Sujet :

Les jeunes filles de Shakespeare

Le Luxembourg

En publiant dans notre numéro du 23 décembre le Limbourg *de M. Georges Virrès, nous avons annoncé déjà les trois volumes,* Le Miroir de la Belgique, *par lesquels la* Société nationale d'éditions artistiques *se proposait de célébrer les beautés de nos neuf provinces. Depuis lors le premier volume est paru (Brabant, Luxembourg, Flandre orientale) et nul doute qu'il connaîtra un grand et très légitime succès. Le second volume est annoncé pour le mois prochain. La grande obligeance de l'éditeur, M. Georges Mollard, à laquelle nous sommes heureux de rendre un nouvel hommage, et l'amabilité de notre collaborateur et ami, M. Thomas Braun, nous permettent d'offrir en primeur à nos lecteurs ce* Luxembourg *que nul ne pouvait mieux décrire que le poète qui a si bien rendu le charme de nos Ardennes.*

Pour connaître une province, il faut savoir lire et marcher.

Le Luxembourg est rebattu par les guides, les petits traités vulgarisateurs de ses vallées célèbres et par une littérature variée mais peu familière, tel un sentier de griveleur dont on ne sait comment il pénètre dans un taillis de bouleaux et où il s'en dégage.

Les écrivains qui, vers 1850, l'ont confondu avec les Ardennes récemment découvertes, le célébraient avec un romantique, un charmant héroïsme.

Sur le frontispice de l'in-quarto de Victor Joly, un ruban plus souple qu'une couleuvre déroule le titre : *Tournée pittoresque dans les Ardennes*. Au-dessus d'une nasse garnie de truites, un sanglier est enfoncé dans sa bauge, un renard s'allonge vers le bois, où, à l'ombre d'un chêne, un dix cors et sa biche sont aux écoutes. A l'avant-plan, sous le titre, les rochers dominent une rivière et composent le paysage qui, dans chaque coin, rassemble un groupe de personnages. A droite, c'est un garde-chasse en képi, portant en bandoulière son Lefaucheux et une gibecière à filet, qui indique du geste la forêt voisine et le sanglier, à deux dames assises sur un tronc d'arbre. L'une porte un chapeau de paille d'Italie à larges rubans et vient d'interrompre sa lecture; l'autre caresse l'échine d'un épagneul. A gauche, séparés du premier groupe par deux brebis couchées qui font pendant au renard, un marchand de peaux de lièvres à la moustache arrogante croise un artiste-peintre qui descend, devant un attelage de bœufs, le chemin en lacets. Ses cheveux bouclent sous un feutre à cordelière. Un Alpenstock, des souliers ferrés, des guêtres de cuir assurent sa marche joyeuse. Le sarrau flotte sur ses cuisses; à son col évasé une cravate est nouée avec négligence; il porte, au dos, la boîte à couleurs et un parapluie démonté; sous le bras, un large cartable et, en main, un trépied pliant. Les bûcherons sortent, pour l'admirer, de leur chaumière empanachée de fumée, et Monsieur le curé, qui, pour faire équilibre à la dame au chapeau de paille d'Italie, lisait son bréviaire près des ruches alignées, interrompt aussi sa lecture et regarde le beau bohème.

Les itinéraires et les métaphores qui suivent sont de la même époque.

L'histoire du duché de Bouillon, la description détaillée de son château, les livres de magie et les bergers, les loups-garous, les sorciers et leurs pratiques superstitieuses, les forges, les croix, les ruines, les ermitages, les grottes, les roches percées : tel est bien le décor auquel s'attarde, de Namur à Avioth, l'esprit aventureux du voyageur.

Prémorel, Pimpurniaux, le premier de ceux qui parcoururent le pays, sac au dos, Elizée de Montagnac, ont la même saveur. Mais tous ne résonnent qu'au pittoresque, à la « petite Suisse », aux coups de théâtre, aux panoramas exceptionnels, tels ceux qui

s'offrent, sous Walzin, Rochehaut ou Botassart, à des regards émerveillés.

« De Beauraing à Bouillon, écrit Joly, la route est longue et ennuyeuse. Nous avons résolu de franchir au moyen de la malle-poste les douze lieues qui séparent Bouillon de Bastogne. Cette partie de l'Ardenne ne nous permet guère d'éléments pittoresques. C'est un immense plateau ondulé que le vent balaie d'une aile ennuyée ».

Camille Lemonnier ne s'y égara pas davantage. N'est-il pas d'ailleurs un romantique à retardement? La table des lieux où, le feutre garni de chèvrefeuille, il a promené, par les auberges et les roches, son appétit aiguisé et sa canne à pointe, n'est-elle pas la réplique du voyage sur le Rhin et des dessins de Victor Hugo à Vianden (1)?

Pour les touristes d'aujourd'hui comme pour les écrivains d'avant-hier, les Ardennes restent ainsi commandées par la citadelle de Namur, les ruines d'Orval et les hauteurs de Spa.

C'est Edmond Picard qui, le premier, en suivant la route des crêtes, d'Hastière à Limbourg, a démêlé l'austère poésie qui s'élève de *l'Ardenne* proprement dite.

Terre reculée dont les fils les plus authentiques renoncent à se réclamer. Elle est là-bas, plus loin... Contrée inconnue où le vétérinaire part en consultations les jours de foire...

Elle est austère et taciturne. Aucune curiosité naturelle, aucun paysage tourmenté n'y attire l'étranger. Celui qui aura visité, à l'Ouest, aux confins de la plaine de Famenne, la grotte de Han, ou, au Sud, descendu en barque la Semois, de Chiny à Lacuisine, ne sera pas tenté de s'élever vers son domaine solitaire.

Qu'y verrait-il? Un haut plateau fouetté du vent, où les genévriers, les pins sylvestres et les sorbiers tiennent à peine dans la bruyère et les genêts. De longues routes blanches bordées d'épicéas le mèneraient, à travers des taillis de chênes et de bouleaux et les affleurements de tourbe, vers les points culminants de la Belgique : la Baraqne Mathieu, la Baraque Fraiture, la Baraque Michel. Mais là, rien, pas même une légère enflure de la Fagne, ne lui signalerait ces sommets.

Seuls, une chaumine isolée à l'ombre des mélèzes, des maisons trapues sous de grands toits d'ardoises et serrées contre une humble chapelle, quelques carrés de seigle ou d'avoine, lui révéleraient les habitants de ces terres pathétiques, mais qui ne livrent pas leurs secrets.

Il ne serait pas retenu davantage pour Bastogne — *Paris en Ardennes* de Guichardin — capitale de ces landes désolées, célèbre surtout par ses jambons boucanés, pendant les longues veillées de neige, aux feux de genêts.

(1) Nous nous permettons ici, faute de place, de sauter la table des matières de Lemonnier confrontée avec un programme de trois jours en autocars dans les Ardennes. N. D. L. R.

Le pont de Bouillon.

Mais si, revenant par les forêts domaniales, il débouche brusquement et voit se dresser au cœur du panorama les deux tours de Saint-Hubert, je le défie bien de demeurer insensible. Ici, la pouilleuse, l'amère Ardenne se transforme. D'ici, les routes mènent aux rivières qui ont sculpté et raviné la masse de schiste. D'ici l'on domine et l'on pressent un pays de forêts et de vallées, de prairies, de rochers, de cascades, d'étangs. Ce sont *les Ardennes* qui, de l'Ourthe à la Semois, s'enfoncent et se relèvent, parmi les bois, les eaux, les pierres, les torrents. Une vapeur bleutée les enveloppe. Une odeur émouvante les dénonce et elle fait pâlir les jeunes hommes qui reviennent du service militaire.

Ce sont les Ardennes de 1850, avec des moulins à eau, des ponts en dos d'âne, des ardoisières, des ruines de châteaux-forts, des ruelles de guingois, des braconniers, des femmes sous la hotte et des champs de tabac.

Pour ne pas s'y tromper et ne pas s'égarer vers les ingrates solitudes des hauteurs, que le voyageur suive donc les rivières.

De Saint-Hubert, il les approche toutes,

Au Nord, en quelques kilomètres, par Freyr et la barrière de Champlon, après avoir traversé notre plus beau massif sylvestre, il descend sur l'Ourthe à Laroche et se dirige d'après elle (car le piéton seul se flattera de la côtoyer), en aval, vers Durbuy, en amont, vers Houffalize, et le Hérou, où convergent sous des rochers vertigineux des eaux célèbres.

Brusquement, ces bourgades se découvrent, en fonds de cuve, aux pieds du voyageur. Qu'il s'arrête alors, dépose la gourde et le bâton, cueille une fraise sauvage, allume sa pipe et, dans l'allégresse matinale, participe au bonheur du pays.

Il est septembre sans doute et le brouillard ne s'est dissipé qu'assez tard, mais les ardoises sont plus violettes sous le soleil, le corail des sorbiers se durcit, la cloche sonne et l'âne qui descend sous des bottes de fougères croise celui qui remonte sous la farine d'épeautre.

Au Sud de Saint-Hubert, par le val de Poix et la route de France, on passe successivement la Lhomme, la Lesse et la Semois.

Forêts de chênes et de hêtres, sapinières impénétrables, clairières où se cueillent le muguet et la myrtille, pays admirable et mouvementé ! Il faut le parcourir à la Pentecôte, quand la lumière fraîche ruisselle sur des verdures vivaces et que l'odeur des reines-des-prés, mêlée à celle des tilleuls, enivre les soirées. — A la Toussaint aussi, quand les frondaisons glorifient, pendant la semaine qui précède la première gelée, la mort somptueuse des futaies et que les feuilles mortes, les pommes de pin, les mousses trempées, les champignons décomposés confondent à leur tour toutes les saveurs de l'automne.

La Lhomme s'enfonce dans les bois de Mirwart et, farouche, disparaît sous terre au sortir des taillis. La Lesse, avant d'illustrer le pays des grottes, fait de longs détours pour visiter des vallons reculés. Il faut la suivre, sous Redu, dans le hameau qu'elle baptise, par une matinée de juin, quand les iris décorent la passerelle des Cochettes et le pont des Barbouillons avant Daverdisse...

Mais elle passe alors, sans esprit de retour, en Namurois.

La Semois m'échappe de même et, malgré de nombreux repentirs et l'effort de ses boucles, elle est enfin contrainte, là où elle se prêterait le mieux aux exercices de style, à sortir de la province et, ainsi, des frontières de cet article...

Il s'agit d'ailleurs de ne me pas trop me reprendre.

Je fais le morceau depuis mon adolescence. Tantôt dans les *Notes de vacances d'un collégien* (1893) où il est question du herdier communal, de l'écorçage, des bricoleurs, des cloutiers, des contrebandiers, des bois de Bohan, Membre et Vresse, où nous menaient, de Bagimont, nos sept chiens courants, Sibeau, Sibelle, Tantbeau, Tantbelle, Portos, Ramette et Ramoneau.

(Bagimont avec Sugny et Pussemange, enclave du Luxembourg dans la province de Namur et devant qui je m'incline et me signe toujours au passage pour mes souvenirs d'enfance et mes aïeux maternels qui y reposent sous la pervenche).

Tantôt, dans *Notre Pays* (1905), où apparaissent les rivières, les tanneries de l'Ourthe et le pêcheur de perles de la Lesse, les massifs forestiers et les grand'routes qui s'y croisent, les greniers, les malles-postes et où je donnais, après une géographie poétique, la recette du Jambon d'Ardenne :

« Savoure-le cru, » à la garde générale « et si tu veux cuire : mettre tremper trois jours, et bien gratter avec un couteau. Faire une pâte de pain assez ferme, l'étendre sur le plateau, y mettre du persil, de la sauge, du thym, du laurier, du piment et du poivre, puis le jambon, couenne en l'air. Au four, deux heures, pas plus. »

Tantôt, dans les *Heures de Détresse* (1916), où il s'agissait du Luxembourg de guerre, des villages flambés, de Tintigny, de Rossignol, des Bulles, de Jamoigne, d'Izel, au pays Gaumet, dans les Marches de Lorraine; d'Herbeumont-sur-Semois, bourgade fameuse par les ruines de son château-fort, plus émouvante désormais par celles de ses demeures qui avaient pris la couleur et le parfum des feuilles de tabac dont les volants paraient en automne les moellons et la mousse; du triangle dévasté Virton-Florenville-Habay-la-Neuve; de la ligne fatale Villance, Maissin, Porcheresse, Graide, Noirefontaine...

La Guerre !

Que de constructions charmantes, de meubles savoureux, lamentablements détruits!

En vain, pour offrir aux architectes et aux artistes des modèles du passé, avions-nous, en 1917, rassemblé des croquis d'habitations et d'intérieurs caractéristiques du style des régions de Marche, Neufchâteau, Bastogne et Arlon. Les sinistrés n'en ont pas voulu. Il leur fallait des volets mécaniques, des briques de Boom, de carreaux de ciment et des toitures en asbest.

Et cependant, que d'ensembles, de détails délicieux à reprendre... La ferme de Waha et sa tourelle, en moellons gris et pierre bleue. A Marche, la maison des Savoyards avec son âtre d'ardoises épaisses maçonnées sur champ. Les colombages en chêne de l'ancienne Cour de Justice de Durbuy. La ferme-château de Soy. La vieille ferme de Barvaux avec sa toiture en ardoises du pays de Vielsalm, dites « cherbins ». Tant de portes, de linteaux, d'impostes au bois découpé, de balustres et départs d'escaliers... Les placards en chêne ciré avec le détail des cuivreries. Les cheminées à manteau et leur grande crémaillère en acier poli. Le clocher de Chassepierre, — type de tant d'autres bulbes. La maison Scheurette de Gouvy. La tannerie et la maison Caprasse de Cherain. L'auvent en ardoises à l'ancienne habitation du prévôt d'Houffalize. Là aussi, garde-corps en fer forgé du perron avec entablement ménagé pour l'emplacement de pots de fleurs. La maison Merget de Commanster. La ferme-château d'Izier. L'ancien relais de poste de Roumont-sur-Ourthe. La petite maison à encorbellement, rue du Marché, à Laroche...

Touchantes reliques d'un passé qui s'était maintenu sur cette terre épargnée si longtemps...

On resonge aujourd'hui — mais n'est-il pas bien tard? — à en recueillir d'autres vestiges... (1)

THOMAS BRAUN.

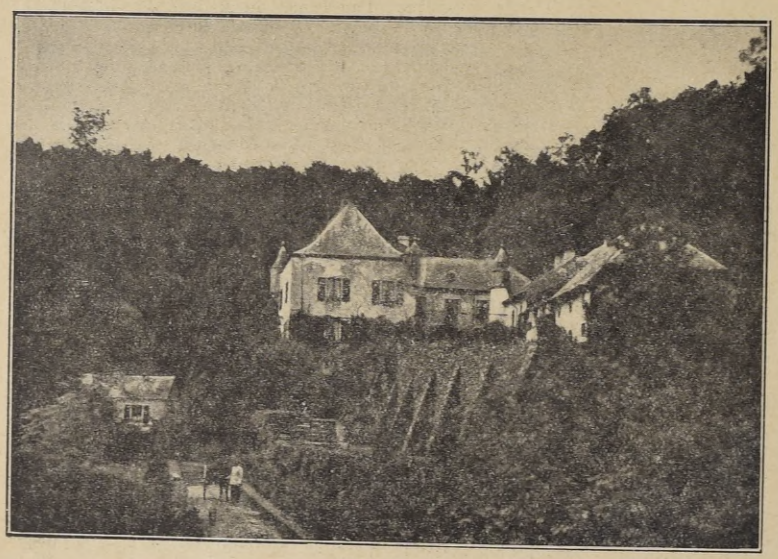

Forge Roussel.

(1) La fin de cet article paraîtra dans notre prochain numéro.

La Comtesse de Berlaymont, gouvernante du Luxembourg (1)

Tandis que Berlaymont déplorait sa disgrâce à Hierges, le baron de Licques, captif à Genappe, songeait mélancoliquement à sa fiancée, Mlle de Pallant. Il craint que tout cela lui nuise auprès d'elle et de son père, le sire de Pallant, gouverneur de Sirck et conseiller d'Etat de Mgr le duc de Lorraine. Il leur écrivit une longue lettre (2) de justification. Il redoute « qu'astheur (3) » on tâche de lui faire « tous les mauvais offices du monde. »

Avec l'autorisation du gouverneur de Genappe, il chargea son valet de porter les deux lettres à Sirck. On raconte qu'à l'orée d'un bois, le serviteur fut arrêté et dépouillé de ses deux missives par ordre de la comtesse de Berlaymont. Comment expliquer qu'elle ait su que Licques envoyait ces lettres à ce moment, et par cette route?... Toujours est-il que les missives parvinrent à Hierges; Berlaymont brisa les sceaux, lut ces pages et en expédia la copie à l'Archiduc, y joignant des explications. L'indignation fut grande dans toute la province, la famille de Licques était irritée et le sieur de Pallant se plaignit au duc de Lorraine. L'Archiduc Albert fit signifier son mécontentement au comte de Berlaymont par le président Richardot (4) et, sans prendre le temps et la peine de discerner la part de vérité qui avait pu se glisser dans l'accusation portée contre la Comtesse, le Prince ordonna au Comte d'appeler immédiatement sa femme près de lui. Défense fut faite à Berlaymont « de poser aucun acte d'autorité dans le Luxembourg. »

Mme de Berlaymont ne voulut partir qu'après avoir donné un démenti officiel aux accusations diverses dont elle était l'objet surtout à celle de s'être mêlée du gouvernement de la province. Par son ordre, le procureur Hudling remontra humblement au Conseil provincial de Luxembourg qu'il était connu et notoire de « tout chascun que, depuis que Mgr de Berlaymont estoit parti la Dame comtesse ne s'estoit jamais meslée d'aucune affaire concernant le gouvernement de cestuy pays (5) ».

De son côté, un magistrat, Jehan Deminck, déclare qu'il a « esté esmerveillé » quand il a entendu ces nouvelles de l'intervention de Mme de Berlaymont dans les affaires du gouvernement et conclut : « ce sont des mésentendus ».

Sur la demande de la Dame comtesse de Berlaymont, « le Conseil envoya, le XIII de juing, une requête aux Archiducs, disant que :

« Chacun de nous s'at rémémoré le mieulx que luy at esté possible, personne d'entre nous ne s'at pu souvenir d'avoir oncques aperçeu que la dicte Dame se soit entremise des affaires du gouvernement, les absences précédentes de son seigneur et mary qu'à présent mesme nostre confrère, le sieur de Raville, nous at affirmé que « de tout le temps qu'il a esté lieutenant, la dicte Dame ne s'en est meslée, ny entremise. »

Ernest de Rollingen, dit Raville, maréchal héréditaire et justicier des nobles du Duché de Luxembourg, plaide à son tour la cause de Mme de Berlaymont. Ce gentilhomme avait été élevé dans la famille du vieux prince-comte, son parrain. Ami intime d'Ernest de Mansfeld, il avait subi son influence et s'était montré l'adversaire déclaré de la gouvernante. Montmorency écrit que « Raville étoit prêt à quitter sa charge plustôt que de subir la tyrannie de la Comtesse. » Son témoignage en acquiert d'autant plus de valeur.

A la Cour aussi, Mme de Berlaymont trouva des défenseurs. Le plus célèbre d'entre eux fut le fameux général, Ambroise Spinola.

Vers le milieu de juin 1609, la Comtesse se dirigea vers Hierges.

Le château de Hierges est situé sur la Meuse, à une lieue de Givet. C'était une magnifique résidence. En 882, quand les Normands remontèrent le fleuve, pour protéger la région givetoise, on bâtit quatre « tchetias » ou châteaux-forts qui communiquaient entre eux au moyen de feux allumés sur leurs tours. Deux de ces « tchetias » ont complètement disparu. Celui d'Agimont est restauré et les belles ruines de Hierges attestent sa puissance d'autrefois. On disait dans le pays que Hierges avait autant de fenêtres qu'il y a de jours dans l'année (1).

Hierges fut plusieurs fois incendié et rebâti; il passa dans différentes familles. Les guerres de rivalité entre François Ier et Charles-Quint commencèrent « sous ombre de querelle pour Hierges », situé aux frontières des deux pays belligérants.

En 1541, Charles de Berlaymont hérita ce domaine d'une parente éloignée. Son fils aîné, Gilles, qui épousa Lamberte de Crooy, reçut cette seigneurie et devint baron de Hierges. On raconte que quelque temps après leur mariage, la chapelle du château n'étant pas encore relevée, les jeunes époux revenaient d'entendre la messe dans une église voisine, quand éclata un orage épouvantable. Ils firent vœu de reconstruire l'église de Hierges, s'ils rentraient sains et saufs en leur demeure. Ils furent exaucés et tinrent leur promesse, ainsi que l'atteste cette inscription un peu effacée que l'on peut lire au frontispice du portail : « Messire Gilles de Berlaymont et dame Lamberte de Crooy ont fait édifier cette église en l'honneur de Dieu et de Saint Jean-Baptiste, 1579. »

Lorsque, trente ans plus tard, Marguerite de Lalaing, obéissant à l'ordre de l'Archiduc Albert, arriva à Hierges, elle y fut affectueusement accueillie par « Monsieur son mary » qui avait pour elle un amour sincère, sans doute mélangé d'un peu de crainte.

Bien plus que le vieux Comte, Dieu attendait Mme de Berlaymont. Dans la vie de beaucoup d'âmes, au temps marqué par la Providence, sonne l'heure décisive, de réflexion pour les uns, de repentir pour les autres, de lumière pour tous. Le séjour à Hierges allait être tout cela pour la Comtesse en disgrâce. Le grand obstacle à l'action divine en elle, son formidable orgueil venait de recevoir un coup de massue. L'injure, qui vient d'en bas, n'atteint pas les âmes de cette trempe. La calomnie ou le mépris de leurs égaux les fait se redresser chaque fois plus fièrement. Mais l'humiliation finit par atteindre un degré d'acuité difficile à soutenir si, comme cette fois, le coup vient d'en haut. Marguerite l'avait reçu d'un Prince qu'elle estimait et dont elle reconnaissait l'autorité. Elle fut touchée au point sensible, l'altière Comtesse. La grâce de Dieu fera le reste.

Après le désœuvrement des premières journées, où elle dut savourer l'amertume de son exil, la Comtesse, qui n'était pas femme à se livrer sans défense à l'abattement et à l'incation, reprit courage. Hierges rayonnait sous le soleil de juin. Les grands bois pleins de silence, invitant à la méditation, le calme apaisant de la campagne, le cours lent et majestueux de la Meuse, le contraste de cette profonde tranquillité avec les agitations et le tumulte des passions politiques et mondaines, tout conspirait à créer autour de Mme de Berlaymont une atmosphère de sérénité favorable à l'action divine. Les cœurs simples des bonnes gens du village d'Auberive (2) la reposaient de la société des seigneurs et des complications du monde. Elle se dépouillait peu à peu de ce manteau de morgue et de prétention, dans lequel se drapait orgueilleusement sa dignité offensée.

La châtelaine, tôt levée, profitant des heures fraîches du matin s'en allait chaque jour vers la petite église élevée par Gilles de Berlaymont, la plus jolie de la région givetoise, au dire d'un vieux chroniqueur. Là, sans contrainte, elle priait longuement,

(1) Voir la *Revue* du 3 février 1928.

(2) Archives du Royaume, papiers d'Etat et de l'audience, lettre de Licques du 11 may 1609. Dans cette lettre, M. de Licques ne se montre pas sous le même aspect que dans la querelle de préséance. Il est aimable et son style a quelque chose de *précieux* : « Si je pouvois exprimer le regret que j'ay de vostre absence, le papier me manqueroit plus tost que le discours. » Toute sa lettre à Mlle de Pallant continue sur ce ton.

(3) A cette heure, maintenant.

(4) Archives du Royaume de Belgique, papiers d'Etat et de l'audience. Lettre du secrétaire Prats au président Richardot, du 22 mai. Le 2 juin, dépêches de l'Archiduc au président Richardot.

(5) Archives du Royaume de Belgique, papiers d'Etat et de l'audience : copie de la requête, date non indiquée. Dépêche du Conseil provincial du Luxembourg à l'Archiduc, 13 juin. Lettre de Deminck au secrétaire Prats, 13 juin.

(1) M. J. WASLET, écrivain du pays, publia une série d'intéressants articles sur Hierges dans le *Narrateur*, journal de l'arrondissement de Rocroy. Ils parurent du dimanche 28 frimaire 117 au dimanche 27 pluviose 121 (19 décembre 1909 au 16 février 1913). La première notation de ces dates indique assez les opinions du républicain *Narrateur*.

L'abbé ANTOINE a écrit aussi une histoire de Hierges qui offre quelques contradictions de détails avec celle de Waslet.

(2) Petit village situé au pied du château.

***

elle épanchait son âme devant Dieu, et la lumière descendait en elle, éclairant d'un jour nouveau le passé plein d'orages. Avait-elle vraiment répondu à la fière et belle devise des Lalaing : *Sans reproche?* Ces pauvres femmes, assidues comme elle à la messe matinale, ne menaient-elles pas plus noble existence dans l'humilité et la simplicité du devoir quotidien qu'elle ne l'avait fait, elle, dans la satisfaction de sa nature impérieuse, autoritaire et violente?

Elle passait de longues heures avec le Comte, tâchant de réparer les peines qu'elle lui avait causées. Souvent, ils descendaient ensemble jusqu'au petit village d'Auberive. La Comtesse « accostante » et familière avec les personnes de basse condition et fort bénigne avec ses gens, causait avec les paysans et les paysannes, s'informait de leurs enfants, de leurs moissons, de leur bétail, écoutait leurs confidences et y répondait par de sages conseils et de généreuses aumônes. Les archives de la mairie d'Auberive nous la montrent « populaire et d'abord facile ». Dans des discussions relatives à certains bois, le prévôt adressait « les plaignants à Madame, pour trancher le litige ». Elle s'affectionnait à ces braves gens et devait souvent revenir parmi eux. Le registre d'Auberive nous apprend encore qu'en 1636, elle fut marraine de « la petite Jeanne Demanet, niepce de Jacques Mestallart », son régisseur intelligent et dévoué.

Marguerite profita de sa solitude pour suivre les Exercices spirituels de Saint Ignace, si répandus à cette époque. Ils établirent sa vie spirituelle sur des bases solides.

« Jusqu'à sa mort, dit la narratrice anonyme, elle fist chaque année les exercices spirituels si fidellement qu'elle ne parloit un seul mot à personne qu'à son directeur, auquel elle obéissoit ponctuellement et humblement. Ceste récolection estoit accompagnée de pénitences, comme haire, discipline, abstinence et exercices corporels, come seroit balayer, allumer son feu elle-mesme, etc. »

Mme de Berlaymont voulut consolider les résultats de cette retraite décisive par de sérieuses et saintes lectures. Elle lisait toujours beaucoup. L'époque où elle vécut et certaines réminiscences trouvées dans ses lettres nous renseignent sur les ouvrages dont elle s'est nourrie pendant ce fructueux séjour à Hierges.

En cette année 1609, (1) « Monsieur de Genève » fit paraître à Lyon son beau livre : *Introduction à la Vie dévoste*. Nul doute que la Comtesse y puisa de précieux conseils pour la vie nouvelle qui allait devenir sienne.

A côté de Saint François de Sales il faut placer Sainte Thérèse d'Avila. L'Infante qui avait connu et admiré la réformatrice du Carmel, en parlait souvent aux dames de sa Cour et les engageait à lire ses œuvres. La comtesse de Berlaymont, possédant parfaitement l'espagnol, ne dut pas attendre le secours d'une traduction pour savourer la beauté surnaturelle, le bon sens pratique et la perfection littéraire de ces écrits.

La grâce éclairait de plus en plus fortement l'âme de Mme de Berlaymont. Elle se rappelait « qu'estant petite, elle pensoit profondément en travaillant, qu'elle vouloit bâtir une maison à Dieu ». C'est à Hierges que le plan de cette maison se dessina nettement devant elle. Elle la peuplerait de vierges qui, chaque jour, offriraient au Seigneur la prière de l'Eglise, l'Office divin, et s'occuperaient de l'éducation des jeunes filles.

Les jeunes filles! Elle en avait tant vu autour d'elle, qu'une piété mal éclairée, un caractère imparfaitement formé, une intelligence souvent laissée en friche, préparaient mal à leurs grands et beaux devoirs d'épouse et de mère! Et elle-même! Elle avait une intelligence remarquablement ornée et une culture exceptionnelle que beaucoup de nos modernes intellectuelles pourraient lui envier. Mais son caractère? Avait-elle jamais songé à le corriger et à l'assouplir? Quel bien pourtant elle eût réalisé dans les circonstances où la Providence l'avait placée, si une éducation sage et forte lui avait appris à discipliner et à mettre au service du devoir le cœur ardent, la forte volonté, l'énergie indomptable qu'elle avait reçus de la nature!

La France, où elle avait tant d'amies, commençait, en ce début du grand siècle, à s'occuper de l'éducation des jeunes filles. En Belgique, au Concile provincial de 1607, auquel assistèrent les évêques de Gand, de Bois-le-Duc, de Ruremonde, d'Anvers, de Bruges et d'Ypres, ainsi que plusieurs autres prélats et abbés, Mgr Mathias Hovius, archevêque de Malines, attira l'attention de l'épiscopat sur la triste situation religieuse des Pays-Bas, qu'il comparait aux ruines de Jérusalem. « Comme la ville sainte avait été rebâtie par ceux qui étaient restés fidèles à la loi de Moïse », il engagea vivement les évêques et les fidèles à travailler au relèvement des mœurs et des institutions chrétiennes, surtout par l'enseignement de la jeunesse et l'éducation des femmes.

La grâce de Dieu d'une part, la parole de l'Eglise de l'autre, conspiraient donc pour faire mûrir le germe déposé par la Providence dans le cœur de la future fondatrice d'où allait sortir le « Cloistre de la Reyne de tous les Saincts ». Ce cloistre qui devait travailler à la rénovation de la Belgique, elle le mettrait sous l'égide du saint Evêque d'Hippone, Augustin, dont la grande âme avait tant d'affinités avec la sienne. Comme lui, et pour son humble part de femme, Dieu venant de lui ouvrir des horizons nouveaux, elle puisait dans la triste expérience d'un passé, non pas peut-être aussi coupable que le monde le pensait, mais, à coup sûr, médiocre et peu chrétien, des désirs d'autant plus ardents de procurer la gloire de Dieu. Elle n'aura repos, ni trêve qu'elle n'ait doté l'Eglise de Belgique d'un centre d'apostolat rayonnant et fécond.

J. SCHYRGENS.

(1) Le livre parut au commencement de 1609. Une lettre à Sainte Jeanne de Chantal à qui saint François de Sales envoie deux exemplaires datés de février 1609 peuvent fixer cette date. « Les marchands-libraires se trouvèrent en peine d'en fournir à tous ceux qui en demandaient. »
H. BORDEAUX, *Saint François de Sales et notre cœur de chair*, p. 123.

Le contrebandier du bolchevisme

Rien de plus amusant que d'observer la conscience journalistique (qui a succédé à la conscience non-conformiste) ne sachant comment se débarrasser d'un épouvantail. Pendant un certain temps, pour un certain motif, il a été opportun de prétendre que le président du Paraguay est la source empoisonnée de tout mal politique, ou que le peuple de Transylvanie est une race de démons voués à la destruction du monde. Puis le but poursuivi atteint ou abandonné, c'est-à-dire, la mine d'or annexée ou découverte sans valeur suffisante, le puits de pétrole acheté en secret ou trouvé n'être pas un puits de pétrole, il peut devenir positivement maladroit pour le monstre paraguaien de demeurer en état de monstruosité permanente, ou pour les Transylvains d'être aussi noirs qu'ils furent dépeints. Et il est extrêmement amusant de constater par quelles délicates nuances de gris ils s'éloignent doucement de la noirceur parfaite, ou par quelles touches habiles et légères le Président reprend petit à petit une forme humaine.

Je me rappelle, au temps de ma jeunesse, le spectacle de la conscience non-conformiste des journaux libéraux en face d'un Zola devenu soudain le champion de la Vérité et de la Justice dans l'affaire Dreyfus. Un instinct profond fait de ces puritains de permanents ennemis de la France. Pas tant parce qu'en France les gens font ce qu'ils veulent, que parce qu'en France les gens savent ce qu'ils veulent. Pour ces puritains, le roman français était la preuve suprême de l'immoralité française, et le réalisme de Zola, la suprême immoralité du roman français. Après avoir longtemps attaqué la France en attaquant Zola, voilà qu'ils découvraient soudain (ce que tout Français eût pu leur apprendre) que Zola lui-même était furieusement avide d'attaquer la France. Et Zola redevint bon! Après l'avoir dénoncé comme le plus immoral des Français, on en vint à le célébrer comme le seul Français moral. Même ses portraits physiques changèrent. Il perdit ce cou brutal et un front noble se développa lentement.

* * *

Un processus tout pareil peut s'observer en ce moment dans les journaux à propos de notre plus récent épouvantail : le bolchévique. Nos journaux n'ont jamais compris les vrais dangers du bolchevisme et cela parce que leur propre idéal de *Big Businesss* (Haute Finance) ne le cède en rien, comme brutalité, au bolchevisme. Ils s'en tinrent donc à la vieille méthode et taxèrent de Russe un petit Juif cosmopolite et de sang-froid, et firent du Russe une bête aux longues défenses et toute couverte de poils.

Pendant l'évolution dont le point culminant vient d'être atteint par l'exil de Trotsky, l'expérience communiste a tout simplement cessé d'être communiste. Comme Lénine lui-même le reconnut, le communisme est devenu capitaliste. Le gouvernement russe est devenu de plus en plus pareil à tout gouvernement moderne ordinaire, avec des contrats, des concessions, des pots de vin, du chantage et la malpropreté générale, bref, tout ce qui constitue un régime modéré et respectable. Par là, tout naturellement, le bolchevisme s'est rendu de plus en plus sympathique aux autres systèmes similaires. Déjà politiciens et financiers lui sont favorables. Quant aux journalistes, les voilà aux prises avec une difficulté de tous les diables. Ils ont fait du bolchévique une peinture si étonnamment noire, que de la blanchir serait plus étonnant encore. Pour les partisans de « La Vérité dans la Réclame » quel délicat problème d'affiche!

* * *

Des lubies échouent toujours en réussissant. Le triomphe bolchévique marqua la fin du bolchévisme, illustrant ce que disaient les vieux moralistes, que le mal, parfois, conduit au bien (et voilà qui reconcilliera peut-être le sceptique avec les nombreux triomphes apparents du mal). Il faut qu'il y ait des choses haïssables pour être haïes. Pour être haïes universellement, il leur faut devenir énormes. Par dessus tout, il leur faut réussir pour finir par être haïes de tout ceux qui les ont aimées. Le bolchevisme est coulé non pas parce que le monde en a la nausée, mais parce que les bolchevistes en ont la nausée. Ce ne fut jamais qu'une gigantesque lubie, et ces fièvres ne sont plus infectieuses après leur éruption Généralement, elles se manifestent en de certains endroits et, par un triomphe local, le reste du monde leur échappe. D'autres grandes lubies modernes offrent le même spectacle, la prohibition, par exemple. Jamais plus la prohibition ne sera la chose parfaite et dépuratoire qu'elle fut avant d'avoir été réalisée. Jamais plus un puritain ne pourra croire en toute simplicité que prohibition égale purification. Toujours se dressera, rugissante, la farce gargantuane de Chicago : toute une grande ville en état de guerre civile entre deux organisations millionnaires, armées jusqu'aux dents, se battant et tuant dans les rues, pour décider qui des deux aurait le monopole de désaltérer cette ville abstinente complète. Les amis sincères de la sobriété et de la décence s'éloigneront de plus en plus de la prohibition. Les seuls à soutenir énergiquement la loi prohibitive sont ceux qui la violent. La prohibition sera de plus en plus soutenue par les fraudeurs, elle le sera de moins en moins par les prohibitionnistes.

Le socialisme connaît une pareille aventure et il sera de moins en moins prôné par les socialistes. Ceux qui, loyalement, aimèrent l'idéal, s'apercevront qu'il n'est pas réalisé, et ceux qui aimeront la réalité ne seront pas ceux qui aimèrent l'idéal. Il en sera du socialisme comme de la prohibition et du fraudeur : une chose, davantage honorée dans le manquement que dans l'observance. Nos capitalistes joueront le rôle de contrebandiers du bolchevisme. Ils soutiendront ardemment quelque chose, parce que cette chose a cessé d'exister. Ils veilleront à conserver une loi aussi aisément violable. Ils ne tariront pas d'éloges aux communistes pour n'être plus communistes. Il y a là une base à une amitié très solide, d'après le type d'amitié politique moderne.

Entretemps, à quiconque crierait au paradoxe quand on parle d'amitié entre gouvernement bolcheviste et gouvernement « business », il suffira de souligner un fait. La Russie c'est l'Utopie, et surtout l'Utopie de nos propres utilitaires. On nous conte que les bochevistes ont un art nouveau fait tout entier des lignes et des courbes de la machinerie. Ils ont construit une église qui est comme une grande machine Nul doute que ce doit être la large église que tous les *business men* réclament s'il faut en croire les esprits larges.

G. K. CHESTERTON.

(*Traduit de l'anglais.*)

L'élection du duc de Nemours au trône de Belgique[1]

(3 février 1831)

Le protocole du 20 janvier, établissant la neutralité de la Belgique, tout comme celui du 20 décembre, proclamant son indépendance, ne s'inspirait en rien des intérêts et des droits des Belges; le maintien de l'équilibre européen avait été le seul but poursuivi par la Conférence. Celle-ci décidait que la Belgique formerait un Etat perpétuellement neutre « dans ses limites telles qu'elles seront arrêtées et tracées », et qu'elle ne pourrait « porter aucune atteinte à la tranquillité intérieure et extérieure des autres Etats ». C'était à la fois limiter la Belgique aux territoires que la Conférence croirait devoir bien lui donner et lui enlever en même temps le moyen de réclamer ou de reprendre par les armes les provinces dont on l'aurait dépouillée. Or, les Belges n'entendaient nullement se laisser traiter de cette façon. Dès que, à la suite du protocole du 20 décembre, le gouvernement belge eût été invité à se faire représenter à Londres par deux délégués, MM. van de Weyer et Vilain XIIII, il adressa, à la Conférence, le 3 janvier 1831, une note, dans laquelle il reprenait toutes les revendications dont le Comité diplomatique avait harcelé les plénipotentiaires et formulait le programme minimum des revendications belges. Il y déclarait impossible « que la Belgique constituât un Etat indépendant sans la garantie immédiate de la liberté de l'Escaut, de la possession de la rive gauche de ce fleuve, de la province de Limbourg en entier et du Grand-Duché de Luxembourg ».

Ce programme était inconciliable avec le système d'après lequel les Puissances entendaient régler les questions territoriales soulevées par la séparation de la Belgique et de la Hollande. Dès son protocole du 4 novembre, prescrivant la conclusion d'un armistice, la Conférence avait décidé que « les troupes respectives » se retireraient « réciproquement derrière la ligne qui séparait, avant l'époque du traité du 30 mai 1814, les possessions du prince souverain des Pays-Bas de celles qui ont été jointes à son territoire pour former le royaume des Pays-Bas, par ledit traité de paix et par ceux de Vienne et de Paris de l'année 1815. » C'était donner à la Hollande un droit de *post liminium* lui assurant le retour à l'ancien état de chose; c'était lui assurer les limites de 1790, sur la base desquelles la Hollande s'était reconstituée en décembre 1813; c'était la faire jouir de tous les avantages résultant de son carac-

(1) Nous sommes heureux de pouvoir publier ici un nouvel extrait du chapitre consacré par le vicomte Ch. TERLINDEN, professeur à l'Université de Louvain, à *la Formation du royaume de Belgique* dans le tome I (à paraître la première semaine de mars, à la librairie Dewit, rue Royale, 53) de l'« *Histoire contemporaine de la Belgique* (1830-1914) » due à la collaboration des sommités scientifiques dont nous donnions la liste dans notre numéro du 11 novembre 1927.

tère d'Etat, de personne politique, existante en droit public. Tandis que la Belgique était encore considérée comme un territoire reconquis sur les Français en 1814 et vis-à-vis duquel la Conférence n'était liée, au point de vue territorial, par aucune obligation. Cette conception devait persister jusqu'au bout, et le protocole du 20 décembre, en avait fait l'application en ce qui concernait le Luxembourg.

Aussi n'est-il pas étonnant que les Puissances, qui n'avaient invité le gouvernement belge à envoyer des délégués à Londres que pour y travailler avec elles « à combiner l'indépendance future de la Belgique avec les stipulations des traités, avec les intérêts et la sécurité des Puissances et avec la conservation de l'équilibre européen », refusèrent, le 9 janvier, de prendre en considération la note belge du 3 du même mois, en faisant remarquer qu'elle « tendait à établir le droit d'agrandissement et de conquête en faveur de la Belgique », ce qui était contraire au système de paix générale et d'équilibre préconisé par la Conférence.

Cela n'avait pas empêché les Belges de persister dans leur manière de voir et un des membres les plus sages et les plus prudents du Congrès national, M. Lebeau, s'était écrié en pleine séance : « Eh! bien, Messieurs, il faut que la Conférence de Londres sache que la question des limites ne la regarde pas : qu'au Congrès national seul appartient le droit de régler les limites et de décider les questions relatives au Limbourg et au Grand-Duché de Luxembourg. »

Les Belges s'obstinaient donc à réclamer comme limites la frontière *de facto* de toutes les provinces qui avaient participé à la révolution, qui voulaient être indépendantes et qui, affirmaient-ils, « en avaient le droit, par cela seul qu'elles le voulaient ».

Ce n'était pas par des discours que la question pouvait être réglée, la Belgique ne pouvait rien faire sans l'assentiment de la Conférence et les efforts de ses délégués à Londres restaient stériles. Vainement s'étaient-ils efforcés de faire admettre dans un *Mémorandum sur le système des limites* que la ci-devant Flandre des Etats, ou Flandre zélandaise, cédée à la France, en 1795, par le traité de La Haye, avait été incorporée aux départements de l'Escaut et de la Lys et ne pouvait cesser par conséquent de faire partie des provinces de la Flandre occidentale et de la Flandre orientale qui avaient remplacé, sous une autre dénomination, ces deux anciens départements « belges ». Ils n'avaient pas été plus heureux en se plaçant au point de vue pratique et en insistant sur le fait que, sans la possession de la rive gauche de l'Escaut, la Belgique était « à découvert » et que la libre navigation sur le fleuve devenait illusoire.

Les commissaires belges s'étaient appliqués à démontrer dans la suite de leur mémorandum que Maestricht était une possession « qu'on ne saurait disputer à la Belgique avec quelque apparence de justice et de raison. Elle n'a jamais fait partie de la République des Provinces-Unies, mais les Etats-Généraux y exerçaient certains droits en concurrence avec le prince-évêque de Liége ». Les Belges réclamaient en outre la province de Limbourg en entier déclarant qu'elle avait toujours fait partie de leur territoire national, ce qui impliquait la restitution de la ville de Venloo et de cinquante-trois villages dit « de généralité » que la république des Provinces-Unies possédait en 1790.

Quant au Luxembourg, après avoir brièvement rappelé qu'il faisait partie intégrante des anciennes provinces belges, les délégués avaient surtout insisté sur la volonté du peuple luxembourgeois qui, en participant à la révolution, en déclarant que ses représentants ne pouvaient siéger aux Etats-Généraux à La Haye, et en envoyant au Congrès belge des députés, qui avaient tous voté l'exclusion des Nassau, avait nettement marqué sa volonté de « ne plus rentrer sans la domination de cette famille ».

* * *

Les revendications belges étaient donc basées avant tout sur le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, principe que les Puissances considéraient comme essentiellement révolutionnaire et sur des raisons de nécessité ou de sauvegarde qui, aux yeux des plénipotentiaires ne pouvaient primer ce qu'ils considéraient comme « les intérêts supérieurs de l'Europe. Aussi, les Bases de Séparation telles que les énonçait le protocole du 20 janvier et les précisait celui du 27, ne tenaient elles aucun compte des revendications de la Belgique. Elles reprenaient le principe déjà formulé dans le protocole du 4 novembre relatif à l'armistice : les limites de la Hollande resteront celles de 1790. La Belgique sera formée de « tout le reste » du territoire qui, dans le traité de 1815, avait reçu la dénomination de « royaume des Pays-Bas ». On lui refusait à nouveau le Luxembourg, qui, déclarait la Conférence, « possédé à un titre différent par les princes de la maison de Nassau, fait et continuera à faire partie de la Confédération germanique ».

Cette décision porta au paroxysme l'irritation des Belges contre le Conférence. « La souveraineté nationale, s'écria M. Nothomb, est tranférée de Bruxelles au *Foreign office*! » Et dans sa séance du 1er février 1831, le Congrès national, par 163 voix contre 9, refusa son adhésion à la neutralité, comme aux *Bases de Séparation*, que voulait lui imposer le protocole du 20 janvier, et vota une protestation ainsi conçue : « Le Congrès national proteste contre toute délimitation de territoire et toute obligation quelconque qu'on pourrait vouloir prescrire à la Belgique, sans le consentement de sa représentation nationale... Il n'abdiquera dans aucun cas en faveur des cabinets étrangers l'exercice de la souveraineté que la nation belge lui a confiée; il ne se soumettra jamais à une décision qui détruirait l'intégrité du territoire et mutilerait la représentation nationale; il réclamera toujours de la part des puissances étrangères le maintien du principe de non intervention. »

Ainsi, tandis que, de son côté, le roi de Hollande avait donné son adhésion au protocole du 20 janvier, le conflit entre les Belges et la Conférence était arrivé à l'état aigu et l'irritation des quatre anciens alliés de Chaumont était d'autant plus grande que, pour tenir tête aux Puissances, le Congrès national s'efforçait, en offrant un trône à un fils du roi Louis-Philippe, de détacher la France du bloc européen.

En proclamant le 20 décembre l'indépendance de la Belgique, les Puissances avaient, sans y songer, mis entre les mains des Belges une arme dont ceux-ci croyaient pouvoir se servir pour obliger l'Europe à tenir compte de leurs revendications. Puisqu'ils étaient indépendants, ils avaient le droit de se choisir un souverain et ils crurent habile de profiter de cette liberté de choix pour agir sur la Conférence.

La France avait été seule à témoigner sa sympathie à la révolution belge et, dans sa naïve ignorance des traditions de la politique étrangère, l'opinion publique belge ne se rendait pas compte du véritable caractère de cette sympathie. Les membres du parti francophile en avaient profité pour mettre en avant, dans les derniers jours de 1830, la candidature au trône du duc de Nemours fils cadet de Louis-Philippe. Beaucoup de membres du Congrès s'étaient ralliés à cette candidature, croyant qu'ils obligeraient ainsi la France à intervenir énergiquement en faveur des revendications belges. Ils ne comprenaient pas qu'en agissant de la sorte, ils brouillaient irrémédiablement la Belgique avec les autres, puissances et qu'ils s'aliénaient la bonne volonté de Palmerston à qui, plus qu'à tout autre, les Belges étaient redevables de la proclamation de leur indépendance.

Bientôt la candidature du duc de Nemours l'emporta sur toutes les autres. On cessa de parler de la possibilité d'élire un souverain national dans la personne du comte Félix de Merode, membre du gouvernement provisoire, qui, à en croire Louis-Philippe lui-même, « aurait assez d'influence pour qu'il soit dans le cas d'être élu grand-duc héréditaire de Belgique et peut-être même roi... » On cessa également de parler de l'archiduc Charles d'Autriche, frère de l'empereur François et dernier gouverneur-général des Pays-Bas autrichiens, qui jouissait de certaines sympathies dans les milieux ultra-conservateurs; le prince Othon de Bavière, pour la seule raison qu'il était mis en avant par certaines puissances, n'avait aucune chance d'être élu, et le nom du prince Charles des Deux-Siciles, duc de Capoue n'arrêta pas l'attention du Congrès.

* * *

L'ardeur du parti francophile à promouvoir l'élection du duc de Nemours mettait Louis-Philippe devant un dilemme angoissant : s'il acceptait pour son fils la couronne de Belgique, c'était la rupture immédiate avec l'Angleterre, la formation d'une coalition européenne contre la France et l'explosion d'une guerre générale que seuls les Belges, avec une inconsciente témérité, ne paraissaient pas redouter. Par contre, s'il refusait ou si, à la suite de l'élection de son fils, il ne prenait pas énergiquement en main la défense

des intérêts de la Belgique, il s'exposait aux plus graves complications à l'intérieur et risquait de provoquer contre lui la fureur du « parti du mouvement ». Celui-ci voyait dans l'accession du duc de Nemours au trône de Belgique un excellent moyen, sinon de réaliser l'annexion à la France, tout au moins de faire prédominer d'une façon définitive l'influence française à Bruxelles.

La situation du roi des Français devint plus embarrassante encore lorsque la partie de l'opinion publique belge, réfractaire à l'influence française, que l'on appelait le groupe « doctrinaire » au parti de l'indépendance, composé surtout de catholiques et de Flamands, opposa à la candidature du duc de Nemours, celle du duc de Leuchtenberg. Ce choix n'aurait pas été plus heureux que le premier. Car, remarque fort justement M. Nothomb, « si la candidature du duc de Nemours était exclusivement française et anti-européenne, celle de Leuchtenberg, sans être européenne, était anti-française. »

On sait que le titre allemand de duc de Leuchtenberg était porté par Auguste de Beauharnais, fils du ci-devant vice-roi d'Italie, et mari d'Amélie, princesse royale de Bavière. A aucun prix, Louis-Philippe ne pouvait consentir à voir un Napoléonide s'asseoir sur le trône de Belgique; Bruxelles risquerait ainsi de devenir, aux portes mêmes de la France, un centre d'intrigues bonapartistes. Le roi des Français recourut donc à une manœuvre que l'inexpérience politique des Belges facilitait singulièrement. Il autorisa son agent à Bruxelles, M. Bresson, à faire croire au Gouvernement provisoire que, si le duc de Nemours était élu, le roi des Français se laisserait faire violence et donnerait son assentiment à cette élection. Le comte de Celles, vice-président du Comité diplomatique, envoyé à Paris par le Gouvernement provisoire, se fit, par amitié pour la famille d'Orléans (il avait épousé une petite fille de M^me^ de Genlis), autant que par zèle francophile, l'instrument docile de cette manœuvre, déclarant que l'Angleterre n'irait jamais jusqu'à la guerre. Les Belges de Paris se laissèrent de même duper par les assurances du Palais-Royal. En même temps, pour donner le coup de grâce à la candidature du duc de Leuchtenberg, M. Bresson communiquait, à Bruxelles une dépêche par laquelle le ministre des Affaires étrangères, Sebastiani, déclarait refuser son adhésion au protocole du 27 janvier, qui fixait les *Bases de Séparation*, et laissait entendre que, pour le gouvernement français, *toutes* les décisions de la Conférence n'avaient que la valeur d'une « offre de médiation ». C'était leurrer les Belges par l'appât d'espérances irréalisables. Aussi le résultat de l'élection ne pouvait-il être douteux. En dépit des conseils du baron de Gerlache, président du Congrès, qui ne ménagea pas ses avertissements aux partisans du duc de Nemours et leur prédit les complications internationales à résulter de cette élection, l'assemblée, dans sa séance du 3 février 1831, après une épreuve incertaine, élut le duc de Nemours roi des Belges, par 97 suffrages contre 75 au duc de Leuchtenberg.

Or, Louis-Philippe avait sciemment dupé les Belges. Il savait que cette élection ne serait jamais reconnue par l'Europe, d'autant plus que, quelques jours auparavant, Palmerston avait, malgré l'opposition de Talleyrand, fait décider, par le protocole du 1^er^ février, « qu'au cas où la souveraineté de la Belgique serait offerte à des princes des familles qui régnaient dans les cinq cours représentées à la Conférence, cette offre serait invariablement rejetée. »

Cependant, Louis-Philippe, sous la pression du « parti du mouvement » et devant les instances de M. Bresson, qui lui dépeignait sous les couleurs les plus sombres les conséquences de son refus, parut hésiter. Son ministre des Affaires étrangères, Sébastiani, lui conseillait de différer la réponse à faire aux Belges et d'attendre les événements. Il ne dut pas les attendre longtemps, un conseil des ministres anglais se réunit d'urgence et se prononça, à l'unanimité, sur la nécessité d'une guerre immédiate, en cas de reconnaissance par la France de l'élection du duc de Nemours. Talleyrand effrayé, prit sur lui, sans attendre les instructions de son gouvernement, d'assurer à Palmerston que Louis-Philippe refuserait la couronne offerte à son fils. Sebastiani n'eut donc qu'à s'incliner.

Si cette manœuvre à l'égard des Belges déconsidérait le gouvernement français aux yeux de la Conférence, elle eut cependant pour effet de débarrasser Louis-Philippe du duc de Leuchtenberg. En échange de sa soumission, il obtenait, dans le protocole du 7 février, que « si la souveraineté de la Belgique était offerte, par le Congrès de Bruxelles, au duc de Leuchtenberg, et si ce prince l'acceptait, il ne serait reconnu par aucune des cinq Cours. »

Quant au « parti du mouvement », dont l'élection du duc de Nemours avait comblé les vœux, le gouvernement français lui fit accepter son refus de la couronne de Belgique en prolongeant la comédie destinée à leurrer les Belges. Il donna ainsi à l'opinion française tout au moins une satisfaction d'amour-propre. Une députation avait été chargée d'aller à Paris offrir au nom du Congrès la couronne de Belgique à l'élu. Comme les protocoles de Londres étaient restés secrets, on reçut magnifiquement les délégués belges, on les promena avec ostentation dans les rues de Paris pendant une dizaine de jours, et on organisa, en leur honneur, une cérémonie d'apparat au Palais-Royal. Au cours de celle-ci, le Roi, « laissant sentir tout à la fois l'orgueil satisfait de l'honneur qui lui était rendu et le devoir patriotique l'emportant, non sans regret, sur la complaisance paternelle », refusa la couronne que l'on offrait à son fils. « Malheureuse Belgique! s'écriait, en sortant de cette audience, un des délégués belges, l'a-t-on assez trompée! »

La manœuvre de Sébastiani laissait la Belgique dans une situation extrêmement dangereuse. L'attitude du Comité diplomatique avait fait croire aux anciens alliés de Chaumont que notre pays tout entier était acquis à l'idée d'une annexion à la France, l'élection du duc de Nemours avait confirmé cette impression et les Puissances s'étaient ancrées dans une attitude de plus en plus hostile à la cause belge. C'est ainsi que, profitant de l'adhésion du roi des Pays-Bas aux *Bases de Séparations*, la Conférence crut devoir rappeler dans son protocole du 19 février, qui revêtait des allures de manifeste, les principes qui avaient inspiré sa conduite, déclarant que : « Les Puissances avaient le droit, et les événements leur imposaient le devoir, d'empêcher que les provinces belges devenues indépendantes ne portassent atteinte à la sécurité générale et à l'équilibre européen... Chaque nation a ses droits particuliers, mais l'Europe a aussi son droit : c'est l'ordre social qui le lui a donné ». En vertu de ce droit, les Puissances proclamaient à nouveau le caractère obligatoire en ce qui concernait la Belgique du traité de 1814 et de 1815 et déclaraient que les diverses mesures prises par la Conférence pour régler le sort des provinces belges et fixer les limites de leur territoire constituaient des « arrangements définitifs et irrévocables» C'était l'écroulement de toutes les espérances des Belges concernant le Limbourg et le Luxembourg.

VICOMTE CH. TERLINDEN.
Professeur à l'Université de Louvain.

" L'Imposture „ de Georges Bernanos

Malgré ses défauts, *Sous le Soleil de Satan*, le premier livre de Georges Bernanos, fut la révélation d'un beau talent. Ce n'était pas un chef-d'œuvre, loin de là; mais c'en était la promesse. Du moins, nous l'avons cru. Le jeune auteur, pensions-nous, tirera profit des critiques que son roman a suscitées; sa fougue se règlera, et l'*Imposture*, déjà annoncée alors, sera d'un or pur, débarrassé des scories qui encombraient la première coulée.

C'est le contraire qui se produit. La lecture de l'*Imposture* est une déception. Les défauts sont accentués; la recherche de l'étrange, de l'exceptionnel, ce que M. Léopold Levaux a appelé ici-même « l'altomanie de Bernanos » sévit toujours aux dépens de la saine réalité; le manque de composition et d'unité reste le même. Dans l'ensemble, l'*Imposture* est inférieure à *Sous le Soleil de Satan*.

Serons-nous de l'avis de M. Levaux, que le sujet de Bernanos dépassait les possibilités du roman? Je ne vois pas pourquoi

un romancier devrait s'interdire le domaine du Ciel et de l'Enfer. « Il n'y a pas de roman possible sur l'*Apocalypse* », a dit Léon Bloy, mais ce n'est pas la seule affirmation hasardée du fougueux *Mendiant ingrat*. Ce genre de roman existe, et même en plusieurs exemplaires; il s'appelle *La Divine Comédie* ou le *Paradis perdu*, ou *Lucifer*, ou même le *Maître de la Terre*. Pourquoi la damnation d'une âme ou son élection constituerait-elle un drame inaccessible aux prises de l'art? « Quel mortel, demande M. Levaux, hormis peut-être, en quelques cas purement miraculeux, a pu jamais savoir que telle âme était, d'ores et déjà, condamnée, et qui donc, par conséquent, l'a pu jamais observer? C'est pourtant ce cas, absolument inobservable, que Bernanos a voulu peindre dans son nouveau livre, et c'est ce qui constitue une faute inconcevable contre le réalisme, loi non pas conventionnelle, mais essentielle du genre. »

Ainsi, il faudrait que tout cas, étudié dans un roman, fût directement observable? Ce serait condamner toute imagination, toute fantaisie, et les contes de fées, et les romans préhistoriques ou prophétiques, le *Songe d'une nuit d'été* et la *Tempête* de Shakespeare, les histoires de géants, comme Gargantua, Micromégas, Gulliver, et tout Jules Verne et la grosse part de Wells.

Pour nous en tenir à l'Au-delà, refuserons-nous à Dante le droit de peupler son enfer, son purgatoire et son paradis? Sans doute, il a tort de satisfaire, dans le choix de ses victimes, ses rancunes personnelles ou sa politique de partisan. Même, il met dans son enfer un pape que l'Eglise a canonisé. Ses condamnations ne sont donc pas, heureusement, sans appel. Et l'on sait bien qu'il ne les donnait pas comme infaillibles. Mais, erreurs ou méprises mises à part, personne ne lui contestera le droit d'*imaginer* Judas, Brutus et Cassius broyés par la mâchoire de Lucifer, bien que le fait soit sans doute inobservable.

L'exemple de Dante, de Milton, de Vondel, de Benson, de Newman, dans son *Rêve de Gerontius*, prouve suffisamment que les littérateurs ne doivent pas consigner leur littérature à la porte du Royaume des cieux. En tout cas, ce n'est pas la religion qui leur imposera cette limite infranchissable à leurs entreprises. Elle les encourage, au contraire, à monter jusqu'au Ciel de la Vision béatifique, et, à celui qui l'a réalisé avec le plus d'audace, et aussi, avec le plus de maîtrise, à l'altissime poète Alighieri, l'Eglise s'est plu à rendre de solennels hommages. Et combien n'a-t-elle pas favorisé le théâtre chrétien du Moyen âge, sorti spontanément de ses fêtes liturgiques, éclos à l'ombre de ses cathédrales, et qui ouvrait au large, sur la même scène, la porte dorée du Ciel et la gueule brûlante du dragon infernal!

* * *

Aussi, ne reprochons pas à Bernanos de s'être engagé dans le domaine du surnaturel. Libre au romancier comme au poète de pénétrer dans les régions mystérieuses du surnaturel, de la mystique, de la sainteté ou du diabolique, pourvu qu'il observe deux conditions.

Il doit respecter le dogme, c'est-à-dire, être suffisamment au courant de la doctrine pour ne rien insinuer qui contredise, directement ou indirectement, une vérité quelconque de la Foi catholique, un enseignement manifeste de l'Eglise. Sans doute, il fait œuvre d'imagination et il ne donne pas ses inventions pour paroles d'Evangile. Mais encore, doit-il éviter que ses histoires n'aboutissent à des conclusions ou ne suggèrent des réflexions en désaccord avec le dogme.

Quand Lamartine, dans la *Chute d'un Ange*, prête aux anges des concupiscences incompatibles avec de purs esprits, il fausse la conception chrétienne de la nature angélique. Quand, plus loin, il suppose qu'en expiation de son péché, Cédar devra subir plusieurs incarnations successives, il insinue l'erreur de la métempsychose.

Sans doute, la représentation d'un ange sous une forme humaine est déjà une contradiction avec le dogme. Mais aucun lecteur ne se méprendra sur la signification de cet antropomorphisme, inévitable en pareil sujet et, d'ailleurs, traditionnel dans l'art religieux. Pour le cas de Lamartine, il en va autrement. Sa première conception constitue le ressort de toute son œuvre, et la seconde en est comme la conclusion; toutes deux sont de nature à suggérer des idées opposées à la doctrine catholique.

L'autre condition est d'observer, même au milieu des imaginations les plus audacieuses, la vérité objective, de rester étroitement attaché à la réalité. Le mot de Boileau : *Rien n'est beau que le vrai*, est, même dans les Œuvres de pure fantaisie, de stricte application. Bien entendu, vrai est ici synonyme de vraisemblable. Précisément, la part de vérité indispensable à toute fiction est cette vraisemblance qui, seule, rend la fiction acceptable.

L'*Imposture*, mieux que *Sous le Soleil de Satan*, qui portait quelques traces de manichéisme, remplit la première condition. Tout est ici en conformité avec le dogme, ou plutôt, rien n'est contraire à lui, malgré l'insistance de l'auteur à appuyer sur certains aspects, rigides et rugueux, de la religion et à laisser dans l'ombre son côté aimable et attrayant.

Mais la vraisemblance a-t-elle été respectée? Les héros mis en scène sont-ils conformes à la réalité? Quelque extraordinaires qu'on les suppose, il faut que leurs gestes restent possibles, en rapport avec le milieu où ils se meuvent. Ce cadre est une réalité observable et tout actuelle; c'est le monde ecclésiastique d'aujourd'hui : est-il dépeint dans sa vérité?

Non, il est si opposé à la réalité, il a été conçu si tendancieusement, avec une intention si marquée de noircir les traits, de faire saillir les défauts, que le roman tourne insensiblement au pamphlet contre le clergé.

Est-il vraisemblable, cet abbé Cénabre? Certes, par certains côtés, il est trop réel, puisqu'on y a tout de suite reconnu un prêtre célèbre. Il se peut que Bernanos ne s'en soit pas rendu compte au premier jet. Mais les coïncidences sont si frappantes et si multiples que l'auteur se devait, après coup, de remarquer la ressemblance et de la faire disparaître. Il le devait, parce qu'il est injurieux de représenter un imposteur, un hypocrite d'une fourberie bien autrement grave que celle de Tartuffe, sous les traits physiques et intellectuels d'un prêtre connu.

Pour le reste, l'abbé Cénabre est un type d'exception, possible à la rigueur, surtout si l'on suppose, comme il est insinué, un cas (encore un!) de possession diabolique. Fortement burinée, profondément analysée, cette figure de prêtre apostat est, certainement, une sombre et terrible image de réprouvé, taillée dans un marbre dur avec le ciseau d'un Michel-Ange. Telle que l'artiste l'a dressée, elle reste inoubliable.

Moins réussie est la figure de l'abbé Chevance, qui doit représenter, en face du renégat, le bon prêtre. Mis en présence de l'abbé Cénabre, qui, victime d'une affreuse crise de doute, l'a mandé en pleine nuit, il est chargé du rôle de sauveteur. Il échoue, mais prononce des paroles chargées de sens surnaturel, parmi beaucoup d'autres, d'ailleurs, inutiles, timides et bredouillantes.

Dans l'ensemble, c'est un piètre homme, peu intelligent, d'une simplicité risible. Non, vraiment, à supposer qu'il soit favorisé de la vision directe et surnaturelle de l'âme de son confrère en péril de damnation, il est inadmissible que tant de niaiserie soit mêlée à tant de sainteté.

* * *

Et ici, je suis tenté de faire à Bernanos le procès de sa conception de la sainteté. Chaque fois qu'il représente un saint prêtre, un prêtre surnaturel, il a soin de le rendre, par quelque côté, sot et ridicule. Par contre, l'intelligence, la distinction, les qualités naturelles sont réservées aux prêtres fourbes ou criminels. L'abbé Cénabre a tous les dons de la nature. Quant à l'abbé Chevance, il est franchement niais, tout saint qu'on le prétende.

Des catholiques, qui ne le souhaiteraient sans doute pas pour eux-mêmes, trouvent cela très bien. « Pour ma part, écrit le baron Pierre de Gerlache (1), tout comme M. Bernanos, j'aime que la sainteté, pareille à une pépite inestimable, s'entoure d'une gangue rude, faite d'humilité et même, — pourquoi non? — d'apparente niaiserie. »

Ah! non, pour ma part, j'aime avoir affaire à des saints intelligents, et la niaiserie, ne fût-elle qu'apparente, me gâterait mon saint François de Sales, mon saint François d'Assise, ou mon cardinal Mercier. Qu'on en finisse donc une bonne fois avec cette légende d'un curé d'Ars peu intelligent! La simplicité s'alliait chez lui avec une finesse extraordinaire; il suffit de lire ses sermons pour s'en convaincre. Il n'y a pas de saints niais. La nigauderie, si elle a pu exister chez eux dans leur enfance — supposons-le — a été rapidement corrigée par la grâce. C'est un fait d'observation constante dans l'histoire des saints : quand Dieu destine une âme à la sainteté, il commence par la douer de qualités naturelles, fondement sur lequel s'édifieront les dons surnaturels. Si la grâce ne les trouve pas toujours intelligents, elle les rendra rapidement tels. « Si l'homme naturellement médiocre, dit Ernest Hello, devient sérieusement chrétien, il cesse absolument d'être médiocre. Il peut ne pas devenir un homme supérieur, mais il est arraché à la médiocrité par la main qui tient le glaive. L'homme qui aime n'est jamais médiocre. »

Dieu est Esprit, et, croyez-moi, il n'aime pas la bêtise. Jésus a choisi ses apôtres parmi les pêcheurs simples et ignorants, pas parmi les imbéciles. S'il leur a recommandé la simplicité de la colombe, il a inculqué tout autant la prudence du serpent. Elle serait bien fausse et bien sotte, la mystique qui abandonnerait à Voltaire, à Renan et aux abbés Cénabre le monopole de l'intelligence!

Fausse, la mystique qui assimile la « folie de la Croix » à une idiotie consentie! Comme si cette folie aux yeux du monde n'était pas, aux yeux de Dieu, suprême raison.

Fausse encore, la mystique qui fait de la souffrance un signe d'élection! Comme si la douleur constituait, par elle-même, un mérite. Le mérite consiste dans l'intensité de l'amour. La souffrance peut être preuve d'amour, si elle est acceptée ou désirée, et ainsi devenir l'occasion d'un accroissement de mérite. Elle est aussi, souvent ici-bas, toujours en enfer, accompagnée de haine de Dieu.

La joie du cœur, la paix de l'âme, même au milieu des tribulations, est un signe beaucoup plus sûr d'élection. Et les plus grands, parmi les saints, ne sont pas les plus malheureux, ni encore les plus tentés. Au contraire, l'ardent amour qui les anime leur rend la vertu plus facile et les épreuves plus légères qu'aux âmes ordinaires, et cependant, leur mérite est bien supérieur.

* * *

Il n'y a pas à en disconvenir — et M. Pierre de Gerlache le constatait lui-même — à lire l'*Imposture*, on aboutirait facilement à la conclusion « que la valeur intellectuelle ne semble guère compatible avec la foi. » S'il en est ainsi, ce livre est faux et malsain.

A juger le clergé et la religion par les personnages qui les représentent ici, on n'aura pour l'un et pour l'autre que du dégoût. Le « saint » abbé Chevance, le seul bon prêtre, pauvre marionnette, effarée d'être actionnée par un courant surnaturel, qui, malheureusement, ne renforce pas son bon sens, passe finalement par une agonie énigmatique et lamentable, bien imaginée pour laisser au lecteur une décevante impression de malaise. Le savant abbé Cénabre, intelligent, extérieurement ponctuel et pieux, est un odieux imposteur. L'évêque de Paumiers est un piètre sire, parfaitement ridicule. Le nonce même est à classer parmi les « petits prélats intrigants, d'une bassesse à écœurer ». Les catholiques laïques sont veules, sournois, hypocrites. Toute la hiérarchie y passe, et le troupeau est digne de ses pasteurs. Que ce livre, œuvre d'un catholique, doit être agréable à lire dans les loges maçonniques! Il tombe au bon moment pour servir aux rancunes de l'*Action Française*.

Mais tout cela est-il réel? Cette peinture du clergé français, ou d'un certain clergé français, serait-elle le fruit d'une observation pénétrante? Qu'on nous permette d'en douter.

Nous n'y reconnaîtrons pas, en tout cas, le clergé belge, non, vraiment, pas du tout. Et ceci me fait penser à ce petit chef-d'œuvre, *De Pastoor uit den bloeyenden boomgaardt*, de Félix Timmermans, où s'épanouit en plein la vie réelle de chez nous. Quoi de plus ressemblant que ce portrait de curé à la fois terrestre et mystique? (Accordons-nous la joie, dans une prochaine chronique, de nous rincer l'esprit dans la saine et claire littérature de ce roman flamand).

* * *

M. Levaux a insisté, avec raison, sur l'arbitraire de la psychologie de Bernanos et sur son « inconsistante logomachie ». Défaut déjà relevé dans son premier roman. Il s'étale ici en des pages d'un style énigmatique à décourager le lecteur le plus tenace. Inutile de le suivre phrase par phrase, quand défilent les considérations personnelles; il faut se contenter d'une impression d'ensemble, comme devant un tableau qui, de près, ne représente que couleurs confuses et ne révèle son sujet qu'à distance. De vraies charades parfois, qu'on ne devine qu'à moitié

Une conversation avec un mendiant, que l'abbé Cénabre rencontre dans la rue, prend les proportions d'un interminable bavardage, dont le sens général et la raison d'être ne sont pas aisés à découvrir. Cette pénible psychologie est plus étendue que profonde, et tout l'épisode est obscur et invraisemblable.

Mais le roman est inachevé. Il comporte une seconde partie, la *Joie*, qui jettera peut-être quelque lumière sur les parties sombres de cette histoire diabolique. Le titre est prometteur. Vivons d'espoir...

PAUL HALFLANTS.

(1) *Revue Générale* du 15 janvier.

Catholiques belges
ABONNEZ-VOUS à
La revue catholique
des idées et des faits

La bataille du Jutland

Un nuage de controverses a singulièrement obscurci les causes qui ont empêché une flotte très supérieure en nombre de gagner, le 31 mai 1916, une victoire décisive. Jamais encore la *Royal Navy* n'avait combattu avec une pareille supériorité numérique. Jamais flotte britannique n'avait sillonné les mers qui fût aussi admirablement entraînée que cette « grande flotte ». Tous les hommes, du premier au dernier, y étaient animés d'un seul désir, celui de ne pas rester en-dessous des grands exploits de leurs ancêtres.

La grande guerre posait la question de savoir ce que pouvait accomplir la maîtrise de la mer. Jamais la marine britannique ne s'était avec une plus grande « efficience » acquittée de ses multiples devoirs; jamais elle n'avait fait preuve d'une bravoure et d'une audace aussi éclatantes. Bien des mers virent des épisodes qui n'ont jamais été surpassés. L'émouvant fait d'armes de Zeebrugge restera dans nos annales navales, comme un exemple notoire d'une organisation aussi admirablement conçue que brillamment exécutée.

Une des leçon d'ordre général de la grande guerre c'est que la transformation du matériel et de l'armement a immensément augmenté la puissance de l'arme navale. Elle a mis celle-ci à même de s'assurer le contrôle des voies maritimes mondiales dans un espace de temps bien plus court qu'autrefois lorsque la science de la navigation à voile était à son apogée. Et les officiers britanniques se sont montrés parfaitement aptes à utiliser les armes nouvelles mises entre leurs mains.

* * *

Au début de la guerre, il n'y eut que rarement de grands combats navals et près de deux ans s'écoulèrent avant l'engagement attendu dans la mer du Nord. Dès le début, les récits de cette bataille furent faussés par des conceptions erronées, à commencer par le premier rapport officiel qui engendra une dépression que rien ne justifiait.

Les flottes ennemies s'étaient enfin rencontrées. L'engagement fut indécis et les pertes anglaises démesurément élévées. Toutefois, la flotte allemande de haute mer avait été obligée à se réfugier dans ses ports, sous le couvert de la nuit. Elle n'en sortit qu'une fois encore, mais une seconde rencontre fut empêchée par un curieux concours de circonstances. Ainsi, la situation navale resta sans changement dans la mer du Nord. Mais les récits de victoire, mis en circulation par le Kaiser, stimulèrent indubitablement la volonté du peuple allemand et donnèrent incidemment plus de poids aux représentations du grand amiral von Tirpitz, insistant pour l'emploi sans restriction des sous-marins.

Ainsi que l'a fait observer l'amiral von Scheer, commandant en chef de la flotte de haute mer :

« Un libre passage vers la haute mer avait été assuré aux sous-marins allemands par l'engagement naval du 31 mai, car la flotte anglaise mouillait loin au Nord, n'osant pas attaquer nos côtes et extirper le danger sous-marin à sa racine. »

Du côté allemand, la guerre navale entrait ainsi dans une phase nouvelle, qui conduisit les Anglais tout près de la défaite et qui, en fin de compte, obligea les Américains à renoncer à leur neutralité, avec les résultats décisifs que l'on sait.

Entreptemps, une incompréhension absolue de la tactique de l'amiral Scheer dans la bataille du Jutland prévalut en Angleterre. Ce ne fut qu'en 1920, dans une monographie lumineuse (1), que le capitaine T.-G. Trathinghan, auteur d'une *Histoire navale* américaine, révéla, le premier, que l'amiral allemand avait trois fois de suite effectué une manœuvre que Lord Jellicoe, deux ans plus tard, déclara avoir été impossible à la « grande flotte » anglaise (2).

Il s'en suivit que, plusieurs années durant, toutes les cartes se rapportant à la bataille avaient été inexactes et que le premier rapport officiel, dû au contre-amiral Harper, n'avait projeté, sur les mouvements des Allemands, aucune lumière bien nette. C'est sans doute pour cette raison que l'amirauté ne livra pas ce rapport au public, mais la controverse au sujet de la bataille du Jutland ayant malheureusement pris une tournure personnelle, on supposa que le rapport Harper exposait des vues de partisan, et la presse en demanda la publication. L'Amirauté reprit alors l'étude de toute la question, on prépara une nouvelle série de cartes correspondant aux nouveaux renseignements puisés à des sources allemandes et autres, cartes doublées d'un récit officiel (publié en 1925) lequel vraisemblablement, n'aura plus à être matériellement modifié. (1).

Le rapport Harper, publié en 1927, se révéla suranné et déçut l'attente; en revanche, il a poussé l'amiral Scheer à faire une déclaration personnelle fort significative (2) :

« De la publication de ce rapport, écrit-il, on avait attendu d'importantes révélations, étant donné surtout que l'Amirauté britannique s'était refusée à le divulguer pendant plus de deux ans et demi. J'ai bien peur que ce rapport ne désillusionne grandement. Il me paraît plutôt être une contribution à la controverse entre les amiraux Jellicoe et Beatty. »

Naturellement, l'amiral von Scheer affirme que les « critiques britanniques » ont eu pour résultat de réduire à néant toute idée d'une victoire dans la bataille du Jutland et il ajoute ceci :

« On a fait, on fait encore des efforts zélés pour établir les erreurs tactiques commises par tel ou tel chef ou pour rejeter le blâme sur le caractère imparfait ou inadéquat de tel ou tel type de navire de guerre. »

Certaines des opinions de l'amiral Scheer peuvent être à bon droit critiquées, mais cette affirmation est malheureusement conforme à la vérité et elle est profondément injuste à l'égard des officiers distingués mis en cause.

Il y avait, dans notre construction navale, d'évidents défauts, et si, lors de l'engagement entre croiseurs, l'amiral Beatty n'avait pas perdu pour cette raison deux navires cuirassés sans infliger des pertes correspondantes au vice-amiral Hipper, les événements eussent pu prendre une tournure fort différente. Lacunes évidentes aussi dans l'organisation de la signalisation de guerre; et Lord Jellicoe a expliqué que pour cette raison et pour certaines autres, la Grande Flotte n'était pas à même de se battre la nuit, faute d'entraînement (3).

* * *

La raison déterminante de la tragédie du Jutland fut, toutefois, ainsi que l'amiral Scheer le sait fort bien, d'un ordre tout différent.

« Au début de la guerre », écrivait-il, « l'Amirauté avait décidé d'adopter une défensive stratégique, et ce d'autant plus qu'elle espérait atteindre son objet en faisant jouer le principe de la flotte « en puissance ».

Dès lors, le commandemant en chef britannique « se trouvait face à face avec une tâche se différenciant de son devoir stratégique général. La défensive stratégique commandait la réserve de façon à ce que la puissance de combat de la Grande Flotte ne fût pas diminuée; de ce fait, il fallait éviter de sacrifier des navires. »

Les Allemands ont toujours tâché de comprendre la psychologie de leurs adversaires, et on ne saurait douter que l'amiral Scheer, se rendant compte de l'obsession exercée par l'école de la « défensive stratégique » et de la « flotte en puissance », obsession qui s'était emparée de l'Amirauté bien des années avant la guerre, n'eût réglé sa tactique en conséquence et avec un notable succès.

L'inaptitude à remporter une victoire décisive eut des conséquences de longue portée et terriblement désavantageuses pour les Alliés, que cette impuissance conduisit en vue d'une défaite.

(1) *A true account of the Battle of Jutland.*
(2) *The grand Fleet*, 1914-1916.

(1) A la Chambre des Lords, j'avais insisté à trois reprises pour que ces importantes informations fussent publiées. Elles le furent enfin en 1925.
(2) *Fortnightly Review*, octobre 1927.
(3) « L'organisation allemande de nuit est très bonne. Le système allemand de signaux de reconnaissance est excellent. Le nôtre est pratiquement nul. Leurs projecteurs sont supérieurs aux nôtres et utilisés par eux avec grande efficacité. Enfin leur méthode de tir nocturne donne d'excellents résultats. » (Rapport de l'amiral sir J. JELLICOE.)

Comme le fait observer, avec beaucoup d'à-propos, l'amiral von Scheer :

« La destruction de la flotte allemande eût, représenté pour l'Angleterre un énorme succès : elle eût rendu impossible la guerre sous-marine, dont l'Angleterre avait déjà commencé à ressentir les désastreux effets... Car, privée de l'appui que lui prêtaient les cuirassés et les croiseurs, la flotte sous-marine eût été bientôt bloquée. »

Il faudrait tout un volume pour retracer les origines et la croissance de cette école de tactique navale, prônant la défensive stratégique, école que j'ai été à même de bien observer à certains moments. Les principales aberrations étaient de deux sortes. Tout d'abord, il y avait la tendance d'exalter le matériel et de développer la mégalomanie dans le domaine des constructions, ce qui poussait à la négligence des branches supérieures de l'art naval et revêtait les spécialistes d'une autorité à laquelle ils n'avaient pas droit. Ainsi que je l'écrivais il y a plus de trente-cinq ans.

« A une époque qui a vu le progrès dans tout ce qui a trait à l'invention, l'expert acquiert une importance inévitable... Il en résulte, surtout au cours d'une longue période de paix, qu'un électricien ou mécanicien adroit peut se distinguer, alors que l'étude de la tactique ou de l'organisation ne permet pas de le faire (1). »

Cette tendance ne fit, naturellement, que s'accentuer avec les progrès matériels bien plus grands encore, qui ont caractérisé le siècle actuel. Ecrivant moins d'un an avant le début de la grande guerre, j'avais repris le même thème :

« Une autre leçon, disais-je, imposée par l'expérience ininterrompue de la guerre navale et digne d'être envisagée comme une loi inévitable, est celle-ci : les victoires ne peuvent être gagnées que par l'offensive — stratégique et tactique —; les idéaux défensifs sont futiles et dangereux... Notre système d'éducation produit des spécialistes de toutes sortes, mais il n'incite pas les plus intelligents parmi nos jeunes officiers à étudier les matières auxquelles sont consacrés les présents articles (2). »

La mégalomanie des partisans du matériel conduisit à la construction du premier *Dreadnought*, construction à laquelle je me montrai violemment opposé. A ce que je considérais comme une aberration était liée l'idée de « se battre en sûreté », idée qui inspira le système Brialmont et autres systèmes plus anciens de fortifications. Cette idée se révéla dans la tactique suggérée par Lord Fisher pour les croiseurs : engager le combat à son choix et d'assez loin pour rester, selon toute vraisemblance, hors de portée de l'adversaire. On la voit poindre aussi dans sa drôle de lettre à von Tirpitz commençant par les mots :

« Cher vieux Tirps, »
» Vous êtes le seul Allemand à comprendre la guerre! Tuer son ennemi sans être tué soi-même... (3) »

Secundo, il y eut des traités de caractère académique s'inspirant d'études allemandes sur la stratégie militaire et où il était beaucoup parlé d'une utilisation de flottes « en puissance » pour influencer les lignes de communications de l'ennemi, comme si c'était là l'objectif primordial des forces navales! Résultat général : l'importance de la bataille navale fut dépréciée; on se dit que les buts de guerre pourront être atteints sans se battre. Tout cela était diamétralement opposé à l'enseignement de grands capitaines tels que Drake, Hawke, Nelson, qui comprenaient fort bien que le premier objet de la bataille navale est la destruction ou la capture des navires ennemis partout où on pouvait les atteindre. Ces efforts obscurantistes ne restèrent pas sans effet dans de nombreux milieux. On en vint à croire que bien qu'une action navale pût devenir nécessaire en fin de compte, elle pouvait être évitée sans dommage sérieux.

C'est ainsi que prit naissance l'idée dangereusement fausse, encore qu'attrayante, d'une « défensive stratégique », à laquelle fait ironiquement allusion l'amiral Scheer. Idée qui subjugua M. Winston Churchill qui, peu de temps après la bataille du Jutland, posait cette question naïve :

« Quel mal peut nous faire une promenade en mer de la flotte allemande? »

Il n'y avait pas de « raison stratégique », argumentait-il, nous poussant à nous battre près des côtes danoises; et, d'après lui, nous ne devrions même pas du tout nous battre à moins que les calculs les plus sévères quant aux forces en présence ne nous donnassent « la conscience d'une supériorité écrasante ». Aussi se prononça-t-il au sujet de cette bataille du Jutland, où la flotte allemande de haute mer avait éprouvé bien moins de pertes qu'elle n'en avait infligées, de façon suivante :

« L'histoire navale ne connait pas d'affirmation plus fière de la supériorité de combat par la flotte la plus puissante. »

Du point de vue de l'école de « défensive stratégique » le long et lucide exposé par l'amiral Sir John Jellicoe de ses plans de bataille (30 octobre 1914) — exposé formellement approuvé par l'Amirauté — était parfaitement sain et logique :

« Les Allemands ont montré que, dans une très grande mesure, ils comptent sur les sous-marins, les mines et les torpilles et il ne saurait y avoir le moindre doute qu'ils tâcheront d'utiliser le plus possible ces armes dans un combat naval, étant donné que, dans ces domaines particuliers, ils ont sur nous une supériorité marquée. (1). »

Pour cette raison et pour d'autres encore, disait-il :

« J'aurai pour objectif un combat naval livré dans la partie septentrionale de la mer du Nord. »

Si ce plan avait été strictement suivi, il aurait pu ne pas y avoir de combat naval du tout, car il est au plus haut point invraisemblable que la flotte allemande, bien inférieure en nombre, eût cherché à combattre là où étaient concentrées nos forces.

L'amiral Jellicoe posait en même temps comme axiome tactique ce qui suit :

« Supposons, par exemple, que la flotte de combat ennemie rebrousse chemin devant une flotte qui avance, j'en conclurais qu'elle vise à nous entraîner au-dessus des mines et de sous-marins et je me refuserais à la suivre. »

Cela encore était en harmonie complète avec les théories prédominantes.

Seulement, on oubliait de prévoir le cas d'une flotte ennemie battant en retraite devant des forces grandement supérieures, et dans des eaux où aucun piège n'avait pu être installé d'avance. C'est pourtant ce qui arriva par deux fois à cette même bataille du Jutland : l'amiral Scheer faisant battre en retraite toute sa flotte, à 6 heures de l'après-midi d'abord, à 7 h. 17 du soir ensuite; après quoi, le contact entre les deux flottes fut perdu et la bataille navale prit fin (2). Entre 6 heures et 7 h. 17, à 6 h. 55, il s'était retourné comme pour attaquer la Grande Flotte. Ainsi donc, la flotte de combat la plus puissante qui ait jamais existé et devant vraisemblablement exister jamais, ne fut jamais vraiment engagée et n'essuya presque pas de pertes (3).

En apercevant, le matin du 14 février 1797, la flotte espagnole, Sir John Jervis dit qu'une victoire était à ce moment là pour l'Angleterre « très essentielle ». Puis, avec quinze vaisseaux de ligne, il livra bataille à vingt-sept, Nelson faisant montre, à cette occa-

(1) *Times*, 24 septembre 1892. Article chaleureusement approuvé par sir R. VESEY HAMILTON, ancien Premier lord de l'Amirauté.

(2) *Times*, 15 octobre 1913.

(3) « Mémoires », par l'amiral Lord FISHER.

(1) Mais s'il en était ainsi en octobre 1914, notre infériorité doit être attribuée à l'Ecole navale prédominante. En mai 1916, la grande flotte britannique ne le cédait en rien à la flotte de haute mer allemande comme armement en torpilles.

(2) Avant de battre en retraite pour la seconde fois, l'amiral Scheer « avait marché droit vers le centre de l'arc formé par la Grande Flotte. Encore quelques minutes, et le feu d'artillerie de toute la Grande Flotte allait pourvoir se concentrer sur l'escadre marchant en tête et les croiseurs de combat. » (Compte rendu officiel de l'Amirauté.)

(3) Vingt-quatre super *Dreadnoughts* (deux tués sur le *Marlborough*, cinq blessés sur le *Colossus*); sans tenir compte de la cinquième escadre de combat (quatre cuirassés du type *Queen Elisabeth*) laquelle avait pris part très sérieusement à la première partie de la bataille.

sion, d'un génie naval tout à fait extraordinaire. Le 31 mai 1916, les circonstances étaient très différentes; cependant, à cette date aussi, une victoire était « très essentielle » pour l'Angleterre. Seulement, le crédo naval qui prédominait à ce moment la rendit impossible. Ainsi que le remarque finement l'amiral Scheer, l'amiral Sir John Jellicoe se trouva en face d'une situation l'obligeant à ne pas tenir compte de ses obligations vis-à-vis de l'Amirauté. Celles-ci exigeaient de lui, en effet, cette « réserve et cette retenue », dont Sir John Jeris avait horreur plus d'un siècle auparavant, mais que M. Churchill avait officiellement approuvées.

Et c'est ainsi que la psychologie de 1916 rendit impossible cette victoire écrasante dont nous et nos Alliés avions si grand besoin.

Voici qui est bien significatif : dans les deux derniers et si captivants volumes de son *World Crisis*, M. Churchill a abandonné l'opinion sur la bataille du Jutland dans laquelle il s'était complu d'abord. Il s'y est lancé dans des appréciations diverses sur les actes des deux principaux amiraux, ce qui a naturellement stimulé une controverse gravitant autour de personnalités et n'ayant absolument rien à voir avec les principales questions en litige.

Renseignés aussi amplement que nous le sommes à présent, ne pourrions-nous pas renoncer, une bonne fois, à toutes les critiques de cette nature, critiques injustes pour les personnes, critiques empêchant tout jugement sain?

La tragédie de la bataille du Jutland peut être entièrement ramenée à des causes l'ayant précédée de longue date. La flotte allemande était mieux préparée au combat que la nôtre. Le danger des torpilles — arme pouvant, après tout, être utilisée de façon efficace par des mains britanniques — avait été exagéré (1). A trois reprises, l'amiral von Scheer effectua avec succès une manœuvre navale que nous en étions arrivés à regarder comme irréalisable : inattendue, elle déconcerta notre haut commandement. Tous ces éléments d'infériorité étaient dus directement ou indirectement aux aberrations que j'ai tâché d'indiquer. Reconnaissons pleinement l'importance du matériel (cependant, celui-ci s'est trouvé être défectueux à de multiples points de vue, et ce nonobstant la concentration sur lui de toute l'attention des autorités compétentes, concentration qui m'inquiétait dès 1892 et plus tard.)

Mais mettons l'étude de la guerre au premier plan. C'est ce que n'ont cessé de demander quelques-unes de nos plus grandes autorités navales. Faute de savoir dissiper les miasmes intellectuels engendrés par une longue période de paix sur mer (miasmes conduisant à une confusion d'idées et à de faux idéaux navals), nous essuierons un jour une défaite dont les conséquences seront bien plus désastreuses pour notre peuple que l'impuissance d'en arriver à une décision dans la bataille du Jutland.

LORD SYDENHAM OF COMBE.

(*Traduit de l'anglais*, English Revieuw.)

(1) « Il est tout à fait possible que la moitié de notre flotte puisse être mise hors de combat par des attaques sous-marines avant même que l'artillerie ait ouvert le feu. » (Amiral sir J. Jellicoe, 30 octobre 1914.) Et cependant dans cette bataille du Jutland, nos attaques sous-marines se montrèrent nettement plus efficaces que celles des Allemands.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Les lettres de Bossuet.

On sait que les savants éditeurs des œuvres oratoires de Bossuet, MM. Urbain et Levesque, ont donné aussi dans la « Collection des grands Ecrivains de France » une admirable édition de sa *Correspondance*, en 15 volumes. C'est un monument d'érudition sagace qui a obtenu les suffrages de tous les connaisseurs avec la reconnaissance de tous les amis de Bossuet.

Assurément, c'est une œuvre bien vaste et qui resterait inabordable à beaucoup, si *M. Henri Massis* n'avait eu l'heureuse inspiration d'en extraire un choix si intelligemment fait que ce « florilège », comme on eût dit jadis, peut donner une juste idée de l'ensemble et réserve aux lecteurs d'infinies jouissances. C'est uu superbe volume, paru dans « Les Belles Œuvres Littéraires », éditions Jules Tallandier, et qui porte à chaque page le cachet artistique par lequel brille cette collection d'une rare perfection typographique.

L'ouvrage s'ouvre par une introduction d'Henri Massis qui est un beau portrait de Bossuet, un portrait fidèle, d'une touche délicate et profonde. Henri Massis a compris le grand homme d'Eglise, il a reconnu en lui, sans doute, comme tout le monde, le héraut de la tradition, mais aussi le penseur original, le génie qui a repensé le christianisme et trouvé pour l'énoncer des formules définitives et qui resteront. Il a lumineusement découvert dans l'œuvre prodigieuse de cet anti-moderne un maître de l'heure dont l'actualité frémissante rencontre, non seulement sur les questions religieuses, mais sur les questions politiques, une correspondance adéquate à nos préoccupations. De son regard d'aigle, Bossuet avait aperçu, par de-là Voltaire, dans Richard Simon la décomposition moderniste de l'exégèse, par de-là Rousseau, dans Ferry et Jurieu, toutes les folies démocratiques.

Je n'apprendrai rien à mes lecteurs en ajoutant que Henri Massis possède dans une langue aussi souple que forte, aussi nuancée que solide, un instrument d'expression qui fait penser à Barrès.

Il faut lui savoir gré de ne pas s'être astreint dans ces Extraits à l'ordre chronologique, mais d'avoir suivi l'ordre logique, en rangeant les lettres dans une suite de chapitres où l'on voit successivement Bossuet à la Cour, Bossuet et l'Eglise gallicane, Bossuet et l'Eglise protestante, Bossuet et le quiétisme, pour finir par des Lettres de piété et de direction.

* * *

Il y a là des documents historiques qu'on est fort aise de posséder dans leur teneur complète, par exemple, la lettre sur l'éducation du Dauphin, adressée au pape Innocent XI, programme d'études à méditer par tous les éducateurs; la lettre au cardinal d'Estrées qui est l'indispensable commentaire du célèbre sermon sur l'Unité de l'Eglise, et beaucoup d'autres où s'éclaire l'histoire du quiétisme, celle des controverses avec les protestants et d'autres polémiques.

On serait surpris, si l'on voulait confronter ces documents avec les faits, de dégager des appréciations qui seraient souvent des rectifications. Impossible de nous y attarder. Je veux me borner à mettre ici en relief la correspondance de Bossuet, à l'époque où il vécut à la Cour, de 1670 à 1681, avec le maréchal de Bellefonds. Je ne saurais dire le charme profond de ces lettres qui nous introduisent dans l'intimité du grand homme, qui nous le livrent tel qu'il était, avec sa fraîcheur d'âme, sa simplicité, sa droiture, j'oserais dire sa candeur, sa belle ouverture d'esprit et de cœur, sa fidélité d'ami, sa délicatesse de sentiment, sa pureté et son élévation. On le pénètre enfin, le majestueux prélat des Oraisons funèbres et du Discours sur l'histoire universelle, on sent battre son cœur, parfois pétiller son style, et ce commerce est délicieux.

Le correspondant était Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, né en 1630, mort à Vincennes en 1694. Il servit en Catalogne, en Flandre et fut nommé maréchal de France en 1668. Il remplit aussi des fonctions diplomatiques, à Madrid en 1665, à Londres en 1673. Son dernier commandement fut celui de 1686, en Catalogne. Dans la guerre de Hollande, Louis XIV avait décidé qu'une fois opérée la jonction des armées françaises, les maréchaux de Bellefonds, de Créquy et d'Humières serviraient sous les ordres de Turenne, pour lors maréchal général. Le Roi voulait l'unité de front sous un chef unique. Bellefonds estima indigne d'un maréchal de France de servir en sous-ordre. Il préféra encourir la disgrâce du Roi. Colbert le fit exiler à Tours.

Il ne tarda guère cependant à rentrer en grâce. Plus tard, il fut fait chevalier d'honneur de la Dauphine et ses succès militaires en Catalogne lui valurent l'ordre du Saint-Esprit. C'était un chrétien d'une insigne piété. Il paraît même qu'il serait entré à la Trappe, s'il n'en avait été détourné par l'abbé de Rancé. Il avait une tante carmélite par l'intermédiaire de laquelle s'échangèrent les lettres des deux amis, à l'époque de l'exil du maréchal.

Entendez le futur aigle de Meaux parler le doux langage de l'amitié :

« Mandez-moi, je vous supplie (19 mars 1675), si la longue solitude ne vous abat point et si votre esprit demeure dans la même assiette, et ce que vous faites pour vous soutenir et pour empêcher que l'ennui vous gagne... Dites-moi comment vous êtes, et ne croyez jamais que je change pour vous. J'ai toujours un peu sur le cœur le soupçon que vous en eûtes. Et qu'auriez-vous fait qui me fît changer? Quoi! parce que vous êtes moins au monde, et par conséquent plus à Dieu, je serais changé à votre égard! Cela pourrait-il tomber dans l'esprit d'un homme qui sait si bien que les disgrâces du monde sont des grâces du Ciel des plus précieuses. Priez pour moi, je vous en supplie. »

En 1677, le 6 juillet :

« Il y a près d'un an que je n'ai reçu de vos lettres. Ma consolation est que je sais que vous ne m'oubliez pas. Pour moi, je vous offre à Dieu de tout mon cœur au saint autel, et je Le prie de vous changer en Jésus-Christ avec le pain qui figure toute l'unité du peuple de Dieu, en sorte qu'il n'y reste plus que la figure extérieure d'un homme mortel. »

Bellefonds ne pouvait se défendre d'admirer cette fleur de pureté sacerdotale qui dressait sa virginale corolle au milieu de la Cour et de ses séductions. Sans doute, il avait laissé échapper un mot trop élogieux. Bossuet, à la fin d'une lettre du 8 février 1874, lui écrit de Versailles :

« Priez pour moi, je vous en conjure. Au reste, une fois pour toutes, ne me parlez jamais de mon innocence, et ne traitez pas de cette sorte le plus indigne de tous les pécheurs : je vous parle ainsi de bonne foi, par la seule crainte que j'ai d'ajouter l'hypocrisie à mes autres maux. »

Même accent de sincère humilité :

« Je suis bien aise que mes lettres vous aient édifié. Dieu m'a donné cela pour vous, et vous en profiterez mieux que moi, pauvre canal où les eaux du Ciel passent et qui à peine en retient quelques gouttes. Priez Dieu pour moi sans relâche et demandez-lui qu'il me parle au cœur. » (6 avril 1674).

Voilà comment Bossuet se jugeait dans le libre épanchement de l'amitié, sous le regard de Dieu.

Tandis qu'il s'emploie avec le courage d'un apôtre à la conversion de Louis XIV, à l'éloignement de Mme de Montespan, il y touche en ces mots (juin 1675) :

« Priez Dieu pour moi, je vous en conjure, et priez-le qu'il me » délivre du plus grand poids dont un homme puisse être chargé, » ou qu'il fasse mourir tout l'homme en moi, pour n'agir que par » lui seul. Dieu merci, je n'ai pas encore songé, durant tout le » cours de cette affaire, que je fusse au monde; mais ce n'est pas » tout : il faudrait être comme un saint Ambroise, un vrai homme » de Dieu, un homme de l'autre vie, où tout parlât, dont tous les » mots fussent des oracles du Saint-Esprit, dont toute la conduite » fût céleste. Dieu choisit ce qui n'est pas pour détruire ce qui » est; mais il faut donc n'être pas, c'est-à-dire n'être rien du » tout à ses yeux, vide de soi-même et plein de Dieu. Priez, je » vous en conjure. »

Il faut rapprocher ce passage émouvant des lettres à Louis XIV sur ce redoutable sujet. On saisit alors sur le vif le point délicat, on sent de quelle source intérieure part le zèle de Bossuet et où il a puisé le courage de mander au roi : « Méditez, Sire, cette parole du Fils de Dieu : elle semble être prononcée pour les grands rois et pour les conquérants. Que sert à l'homme, dit-il, de gagner tout le monde, si cependant il perd son âme? Que vous servira, Sire, d'être victorieux et redouté au dehors, si vous êtes au dedans vaincu et captif? — Mes inquiétudes pour votre salut sont redoublées de jour en jour, parce que je vois tous les jours de plus en plus quels sont vos périls. »

On sait que pendant dix ans Bossuet fut tout entier à cette mission « où toute la chrétienté avait grand intérêt », l'éducation du Dauphin. Faire un roi de France : telle est la préoccupation incessante qui l'absorbe. Il en parle souvent à son ami Bellefonds, non sans quelque mélancolie, il lui dit ses espoirs partagés de craintes. Il lui découvre aussi, par la même occasion, les obstacles que dresse la Cour à la vie chrétienne :

« Il faut que je vous dise un mot de Monseigneur le Dauphin. Je » vois, ce me semble, en lui des commencements de grandes » grâces, une simplicité, une droiture et un principe de bonté; » parmi ses rapidités, une attention aux mystères, je ne sais quoi » qui se jette au milieu des distractions pour le rappeler à Dieu. » Vous seriez ravi si je vous disais les questions qu'il me fait, et le » désir qu'il me fait paraître de bien servir Dieu. Mais le monde, » le monde, le monde, les plaisirs, les mauvais conseils, les mau- » vais exemples! Sauvez-nous, Seigneur, sauvez-nous; j'espère » en votre bonté et en votre grâce; vous avez préservé les enfants » de la fournaise, mais vous envoyâtes votre ange; et moi, hélas! » qui suis-je? Humilité, tremblement, enfoncement dans son » néant propre, confiance, persévérance, travail assidu, patience. » Abandonnons-nous à Dieu, sans réserve, et tâchons de vivre » selon l'Evangile. »

Quelle belle âme! Quelle haute et pure conscience! Et, dans ce jaillissement soudain de la prière, au milieu de cette lettre, comment n'admirer pas cette effusion de lyrisme tout spontané qui a fait de Bossuet, l'incomparable orateur, l'orateur-poète du grand siècle.

Puis, avec un laisser-aller charmant, il redescend de ces hauteurs, et la lettre se termine sur ce ton familier et presque badin :

« Je ne finirais pas si je ne me retenais. Je ne parle point ici : (à Versailles) il faut donc bien que j'écrive, et que j'écrive et que j'écrive. Hé! ne voilà-t-il pas un beau style pour un si grand prédicateur? Riez de ma simplicité et de mon enfance, qui cherche encore des jeux... Priez pour mon enfant et pour moi. »

Tout cela est délicieux et tellement suggestif. Nous voyons Bossuet, le bon Benigne, solitaire à la Cour, travaillant avec passion au grand œuvre, ouvrier de Dieu, défendant avec toute l'énergie de son âme de prêtre, la pureté, l'innocence, encourageant La Vallière dans sa vocation, écartant le vice, austère et gracieux, vigilant, humble, timoré et toujours souriant.

* * *

On a beaucoup parlé de son faste, de son amour de la vie large. Je crois qu'on exagère. A Meaux, il tenait son rang d'évêque, dans un évêché qui n'était guère opulent, il ne manquait à aucun devoir de bienséance, il réconciliait même à sa table des magistrats divisés par une méchante querelle. Mais l'ordinaire de Bossuet était digne de la gravité ecclésiastique. On goûtera fort à cet égard ce qu'il écrit à Bellefonds, quand il reçut en commende, suivant l'usage du temps, l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais, en 1672, et qui valait vingt-deux à vingt-cinq mille livres de revenu :

« L'abbaye que le Roi m'a donnée me tire d'un embarras et d'un soin qui ne peut pas compatir longtemps avec les pensées que je suis obligé d'avoir. N'ayez pas peur que j'augmente mondainement ma dépense : la table ne convient ni à mon état ni à mon humeur. Mes parents ne profiteront point du bien de l'Eglise. Je paierai mes dettes, le plus tôt que je pourrai : elles sont pour la plupart contractées pour les dépenses nécessaires, même dans l'ordre ecclésiastique : ce sont des bulles, des ornements et autres choses de cette nature.

Pour ce qui est des bénéfices, assurément ils sont donnés pour ceux qui servent l'Eglise. Quand je n'aurai que ce qu'il faut pour soutenir mon état, je ne sais si je dois en avoir du scrupule : je ne veux pas aller au-delà, et Dieu sait que je ne songe pas à m'élever. Quand j'aurai achevé mon service ici, je suis prêt à me retirer sans peine .. Je n'ai, que je sache, aucun attachement aux richesses, et je puis peut-être me passer de beaucoup de commodités; mais je ne me sens pas encore assez habile pour trouver tout le nécessaire, et je perdrais plus de la moitié de mon esprit, si j'étais à l'étroit dans mon domestique. »

On reconnaîtra dans cette délicatesse de conscience, hélas, peu commune à cette époque, sur ce point de l'usage des bénéfices, le lévite qui, à Navarre, avait été formé par Nicolas Cornet, aussi

éloigné du laxisme que du rigorisme, le prêtre qui subit ensuite l'heureuse influence de saint Vincent de Paul.

Je me suis borné à glâner ces détails qui sont de nature à faire connaître Bossuet dans l'intimité de sa vie. Mais, en toute vérité, la réelle valeur de la correspondance avec Bellefonds n'est pas là, elle est dans la direction spirituelle de cet incomparable Ananie. Le Bossuet qui se retrouve dans ces lettres, c'est le docteur de la Providence, l'une des maîtresses idées de toute son œuvre. Dans toutes les vicissitudes de la carrière mouvementée de Bellefonds, Bossuet voit Dieu arrachant cette âme d'élite à la vanité du siècle, à la domination du moi, pour se l'unir par les liens d'une profonde piété, d'un solide amour, dans le secret de la vie intérieure. Il y a sur ce thème, dans ces lettres, des pages étincelantes, des pages naïvement sublimes. Bossuet nous y apparaît l'homme de la Bible, qui a identifié son génie, son cœur avec la Bible, qui ne pense et ne respire que la parole de Dieu, le verbe inspiré et se l'est assimilé au point de le répandre en toutes les conjonctures, de l'adapter à tous les besoins des âmes.

J'en veux laisser entrevoir quelques traits en reproduisant ce passage d'une lettre du 5 août, 1674 :

« J'adore en tout la Providence, mais je l'adore singulièrement dans la conduite qu'elle tient sur vous. Elle vous ôte au monde, elle vous y rend; elle vous y ôte encore : qui sait si elle ne vous y rendra pas quelque jour ? Mais ce qui est certain, et ce qu'on voit, c'est qu'elle prend soin de vous montrer à vous-même, afin que vous connaissiez jusqu'aux moindres semences du mal qui est en vous. Elle vous montre le monde et riant et rebutant. Vous l'avez vu en tous ces états, déclaré en faveur, déclaré en haine ; vous l'avez vu honteux afin que rien ne manquât à la peinture que Dieu vous en fait par vos propres expériences. Que résulte-t-il de tout cela, sinon que Dieu seul est bon et que le monde est mauvais, et consiste tout en malignité, comme dit l'apôtre saint Jean ».

Et, un mois après :

« Qu'avons-nous affaire du monde et de ses emplois, et de ses folies, et de ses empressements insensés et de ses actions toujours turbulentes ? Considérons dans l'ancienne loi Moïse, et dans la nouvelle Jésus-Christ. Le premier, destiné à sauver le peuple de la tyrannie des Egyptiens et à faire luire sur Israël la lumière de la Loi, passe quarante ans entiers à mener paître les troupeaux de son beau-père, inconnu aux siens et à lui-même, ne sachant pas à quoi Dieu le préparait par une si longue retraite ; et Jésus-Christ, trente ans obscur et caché, n'ayant pour tout exercice que l'obéissance et n'était connu au monde que comme le fils d'un charpentier. Oh ! quel secret, oh ! quel mystère, oh ! quelle profondeur, oh ! quel abîme ! oh ! que le tumulte du monde, que l'éclat du monde est enseveli et anéanti ! »

J. Schyrgens.

FRANCE

Le problème de la paix

D'une conférence faite à Paris par le Comte de Sainte-Aulaire, ambassadeur, nous détachons ces deux extraits (Revue hebdomadaire) :

Ce qui y caractérise la politique extérieure, c'est ce double et corrélatif phénomène : parlementarisation de la méthode et matérialisation de la doctrine.

Parlementaire, la politique extérieure l'est dans son inspiration : elle est dominée chez les gouvernements par le souci de conserver une majorité dans les Chambres et, chez les élus, par le souci de conserver une majorité d'électeurs. La foule des électeurs étant inconstante et ignorante, surtout en politique étrangère, dont elle se désintéresse, sauf lorsqu'il est trop tard, une diplomatie qui dérive — c'est vraiment le mot — du régime électif est grevée de l'incompétence et de l'incohérence inhérentes à sa source.

Parlementaire, la politique extérieure ne l'est pas moins dans sa procédure. Elle se fait entièrement dans les conférences qui sont des réunions de parlementaires soumises aux rites parlementaires, et dans cette conférence quasi permanente qu'on appelle la Société des Nations. Nous la retrouverons tout à l'heure pour ausculter discrètement sa doctrine. Au point de vue de la méthode, on peut dire que si elle n'est pas un super-gouvernement, — elle s'en défend avec raison, — elle est un hyper-Parlement. Emanation des Parlements, elle en reproduit, dit-on, dans ses assemblées, la physionomie avec une exagération caricaturale. Ce sont, si j'en crois les spectateurs, — j'allais dire les abonnés — et même les délégués — j'allais dire les acteurs, — de véritables représentations théâtrales.

C'est même à ce propos que certains théoriciens ont parlé sérieusement de la musicalisation de la paix. Ils entendent sans doute par là que la S. D. N., dégageant entre les sentiments et les intérêts de tous les peuples des rapports aussi subtils que ceux des sons, s'applique à orchestrer tous les éléments d'harmonie épars sur le globe. Loin de nous la pensée que s'adressant à la sensibilité plus qu'à la raison, ayant sa fin en soi, comme les arts et, selon le précepte d'un esthète anglais, Walter Pater, tous les arts se ramenant à la musique, la S. D. N. s'y confond et, peut-être, s'y perd. Dans cette théorie, gardons-nous de voir une allusion qui serait malséante, aux variations de Genève sur le thème de la sécurité, ni une adhésion, qui serait inquiétante, à une certaine conception allemande de la musique, « ventriloque de l'au-delà », téléphone des dieux, des dieux germaniques qui, par l'ouragan des sons, ébranlent des puissances ténébreuses dans l'âme de leurs adorateurs et, dans les *crescendo* de Wagner, exaltent la volonté montante de la race. Est-ce que, à Genève, comme à l'Opéra, les vocalises des ténors et les incantations du chœur tissent, autour des hommes, des enchantements souverains et illusoires? Est-ce que les cloches de cette cathédrale laïque, en appelant ses fidèles, sonnent le carillon d'une ère nouvelle, ou le glas mélodieux des patries?

Un pèlerin sans ferveur, retour de Genève, et à qui je laisse la responsabilité de ses blasphèmes, me dit : « Mais non, c'est beaucoup plus simple. Cette musique n'a rien de commun avec l'esthétique. Elle rime avec anesthésique. Elle endort les Alliés pendant qu'on leur arrache sans douleur leur victoire et elle célèbre la gloire de l'institution avec sa grosse caisse, la presse, ses instruments à vent, les orateurs officiels, et, pour battre la mesure, le symbolique triangle. »

La différence entre cette nouvelle méthode et celle de jadis est illustrée par ce mot d'un ambassadeur qui, à la veille d'une importante négociation, sollicité par les journalistes de leur donner le *la*, leur répondait : « Surtout, éreintez-moi ! » Il n'avait d'autre souci que de trouver dans les critiques de la presse et les résistances de son opinion publique, un point d'appui pour mieux défendre les intérêts nationaux dont il avait la charge. Je doute que, dans les conférences ou à Genève, les négociateurs parlementaires aient souvent donné, aux historiographes plus pieux que véridiques dont ils sont entourés, pareille consigne.

La démocratie? Vous n'ignorez pas qu'en faisant participer tous les citoyens à la gestion de l'Etat et, par conséquent, à sa défense, elle a transformé les petites guerres politiques de jadis en guerres nationales, c'est-à-dire en épouvantables tueries; ce qu'on appelle la démocratie n'immunise pas les peuples contre le militarisme et l'impérialisme. Cette fièvre s'est déclarée avec plus de virulence que jamais en Russie, en Turquie, en Chine, précisément quand ils ont proclamé la République et se sont réclamés de la démocratie.

Elle ne nous donne pas la paix par son essence. Nous la donnet-elle par sa conséquence, le socialisme? L'exemple de la Russie nous répond. Le socialisme intégral y règne sous le nom du communisme. Tous les observateurs de la Russie reconnaissent que le régime soviétique, combinant et aggravant l'un par l'autre l'impérialisme tsariste et le prosélytisme révolutionnaire, constitue à l'heure actuelle le plus grave danger de guerre, soit par ses revendications contre la Pologne et la Roumanie, soit par ses menées en Asie qu'il s'efforce de soulever contre l'Occident, soit par sa propagande dans les pays européens, afin de les diviser entre eux et de diviser chacun d'eux contre lui-même. Sous une forme plus atténuée, le socialisme est aussi un danger de guerre. Il affaiblit les pays qu'il domine et les met en état de moindre résistance contre des agressions qu'il encourage ainsi indirectement. En outre, le socialisme est fondé sur la lutte des classes. Or, on ne fait pas à la haine et à la violence leur part. En France, avant 1914, les prophètes du socialisme annonçaient que le prolétariat international avait exorcisé le spectre de la guerre. Aujourd'hui, ils s'obstinent dans la même erreur, qui mérite un autre nom, depuis que leurs frères, les socialistes allemands, se sont levés comme un seul homme, en 1914, pour voter les crédits militaires et rejoindre leurs régiments. Les tremblements de terre ont la propriété d'arrêter les montres. Celui de 1914, qui a causé tant de ruines et qui, espérons-le, aura fait jaillir quelques sources nouvelles, a eu un résultat certain : il a arrêté la montre du socialisme français. Elle marque toujours la même heure depuis plus de treize ans. Le parti qui se dit le plus avancé est celui qui retarde le plus.

* * *

Ce miracle de la paix perpétuelle que nous attendrions vainement du socialisme, nous ne l'obtiendrons pas davantage de la force qui s'y oppose verbalement, le capitalisme, sauf à se confondre effectivement avec lui. Le socialisme est un sur-capitalisme, puisqu'il vise à la concentration de tous les capitaux entre les mains d'un seul propriétaire, l'État, au nom du peuple, mais au profit de ses dirigeants, comme en Russie. La finance, comme le socialisme, a ses faux prophètes. Le sottisier de nos grands hommes est plein des sarcasmes dont ils accablaient, avant 1914, les annonciateurs de la guerre, en proclamant qu'elle était impossible entre des peuples qui faisaient ensemble de si bonnes affaires. Ils oubliaient, et ils oublient encore que, dans les grandes crises, ce ne sont pas les affaires, ce sont les sentiments qui mènent les hommes. Quand ils soufflent en rafale, les plus gros intérêts sont emportés comme un fétu. La véritable histoire de l'humanité, dans la paix et dans la guerre, c'est surtout l'histoire des passions.

L'argent n'est pas le seigneur de la paix. Il peut être le pourvoyeur de la guerre s'il échappe à la suzeraineté de l'esprit. Il y a des cas où des forces économiques même, ne représentant qu'une fraction de celles d'un pays, mais organisées pour poser sur un gouvernement, l'entraîneront à la guerre, soit pour conquérir des marchés extérieurs, soit pour trouver à l'intérieur un débouché pour des industries de guerre, soit pour faire diversion à un socialisme menaçant, soit, enfin, parce que certains féodaux de la finance, dont le pouvoir est fondé sur la circulation de la richesse plus que sur sa production, ont avantage à multiplier les transferts sur lesquels ils perçoivent un droit de péage. Or, les plus vastes transferts de richesse s'opèrent entre les classes par les révolutions et entre les peuples, par la guerre.

Le veau d'or ne nous donne donc pas l'âge d'or. Il est même très capable, parfois, de ramener l'âge de fer. Serait-ce que la matière divisible est diviseuse et que seul l'Esprit indivisible unit?

Cet esprit pacificateur, sera-ce l'esprit international? Là, nous dit-on, est le fluide pour foudroyer la guerre et faire tourner la planète sans heurt. Erreur qui consiste à confondre l'intensité de la vie internationale et le développement de l'esprit international, ou bien l'interdépendance croissante des peuples et la solidarité de leurs rapports, ce qui est bien différent. Jamais les peuples n'ont autant communiqué et noué entre eux autant de liens. Que ne suffit-il de communiquer pour s'aimer! Il y a plus de sécurité lorsque les peuples s'ignorent que lorsqu'ils se connaissent pour se méconnaître et se rencontrent pour se heurter. Le monde est unifié matériellement et il est d'autant moins uni moralement. Loin de donner essor à l'esprit international, l'après-guerre irrite, en Europe, les nationalismes anciens et, hors d'Europe, en a suscité de nouveaux éveillés par notre exemple, justifiés par nos principes, fortifiés par nos divisions, armés par notre folie.

Faute de cet esprit international qui devait l'animer, la S. D. N. est en panne, tourne à vide, ou n'a que la force de broyer nos droits.

Mirabeau.

Nous publions en tête du présent numéro la conférence de M. Louis Madelin sur Talleyrand révolutionnaire. Elle fut précédée, à Paris, d'une conférence sur Mirabeau où M. Madelin fit du « Révolutionnaire malgré lui » ce remarquable portrait (Revue hebdomadaire) :

Il y avait, chez cet homme, bien des personnages, et c'était sa faiblesse.

Le tribun s'était donné carrière; il avait mesuré la puissance de sa parole. A la tribune il avait toujours produit un effet dont mieux que personne il discernait les éléments. Son physique même, en terrifiant, collaborait à sa parole. « On ne connaît pas, disait-il, toute la puissance de ma laideur. » Lorsque apparaissait cette figure étrange, le premier mouvement de l'auditoire était cependant de répulsion. Cette tête énorme que rendait plus volumineuse une chevelure aux coques extravagantes, cette face congestionnée, couturée et comme bouillie, ce front orgueilleux et d'aucuns disaient « séditieux », ces yeux de flamme, mais qui, à la première contradiction violente, s'injectaient parfois de sang, cette bouche surtout tour à tour amère et railleuse, impérieuse et injurieuse, tout ce corps épais qui semblait, malgré une démarche défectueuse, se porter toujours résolument contre un obstacle et l'enfoncer, ces gestes audacieux qui clouaient au pilori l'adversaire et le vouaient aux gémonies, tout cela impressionnait, mais d'abord mal.

Il était donc assez généralement accueilli avec méfiance. Pour le côté droit, c'était le plus redoutable des démagogues, mais pour le côté gauche, il restait un aristocrate malgré tout, un noble dévoyé, dont les ambitions inquiétantes se paraient mal d'un masque d'idées. « Cet homme, écrit un membre de l'ancien Tiers, est une bête féroce, un enragé. Il a la figure d'un Tigre. Il ne parle que par convulsions. »

Dans les rapports journaliers, il était bonhomme, cordial, plein de gaieté, de propos variés et amusants, d'une ironie à l'emporte-pièce. Sa faiblesse était que, visant à la gloire, il aimait la louange. Une faiblesse plus grave était qu'il continuait, au vu et au su de tous, de gâcher l'argent, et, pour en avoir, disait-on, d'en recevoir de toutes mains sans scrupules : réputé vénal, il se défendait mal, objectant simplement que s'il était payé par tous les gens auxquels on le disait vendu, « il eût pu acquérir la monarchie universelle. »

Mais à peine parlait-il depuis cinq minutes, que toutes ces tares physiques et morales, pour une heure, s'oubliaient.

D'intelligence ouverte à tout et de culture variée encore qu'iné-

gale, il était trop paresseux pour préparer lui-même la matière de ses discours. On a toujours su que tout un groupe de gens lui passaient non seulement les notes nécessaires, mais le texte même de ses discours : « Le portefeuille de Mirabeau, écrivait Rivarol, était comme celui des courtiers, rempli des effets d'autrui. » Et l'on désignait dix hommes qu'on disait « les *faiseurs* de Mirabeau ». Depuis qu'ont été publiés, en 1874, les papiers de l'un d'eux, le Genevois Raybaz, le doute n'est pas permis! Le tribun lui réclamait des morceaux entiers de discours, allant même jusqu'à le prier de suivre attentivement les débats pour lui faire parvenir des projets de répliques. « Trouvez moyen, je vous prie, de placer une noble réponse au reproche que l'on m'a fait d'avoir varié sur mes principes. » Mais son génie lui permettait d'accommoder à son dessein les idées qu'on lui fournissait et de leur donner un tour personnel puissant; car, tandis que son esprit assaisonnait de mots à l'emporte-pièce ou de brûlantes formules le texte d'autrui, sa voix eût suffi à donner au discours une portée émouvante. « Voix pleine, mâle, sonore, dit un témoin, qui remplissait l'oreille et la flattait, toujours soutenue, mais flexible. » Il commençait, avec quelque embarras, hésitait souvent mais de manière à exciter l'intérêt; on le voyait, pour ainsi dire, chercher l'expression la plus convenable, écarter, choisir, peser les termes « jusqu'à ce qu'il se fût animé et que *les soufflets de la forge fussent en fonction.* » Alors il transportait ses auditeurs les plus hostiles. Il n'y a sur l'action oratoire de l'homme qu'une voix : « Quelle grâce, quelle expression sur cette figure repoussante dès l'abord », s'écrie une auditrice. Mme Roland qui le déteste, ne pourra se défendre d'admiration, et à droite on entendra un adversaire crier : « Oh! le bougre! qu'il a de talent! » C'est Desmoulins qui, un jour dira : *Mirabeau Tonnerre* » — et le mot restera.

On l'a dit versatile et impressionnable. Sous ses apparentes variations, sa pensée au fond restera cependant la même. C'est en ce sens qu'il dira qu'il n'a jamais été payé pour desservir ses idées, mais pour les servir. Et son ennemi Lafayette, avouera qu' « il ne s'est jamais fait payer que dans le sens de ses opinions »

En janvier 1791, il se sentait en effet touché. Une ophtalmie purulente le força, un jour, à aborder la tribune un bandeau sur ses terribles yeux. Le 26 mars, il fut pris de coliques néphrétiques violentes. Mais il devait parler à l'Assemblée : il parla avec la figure d'un damné. Trois jours il se débattit contre la souffrance : le troisième, il vit la mort en face de lui. « Le malheur m'a acéré, stimulé, incendié, écrivait-il à un ami, et je brûle encore lorsque je ne suis plus que cendre. »

Talleyrand lui rendit visite. Ce prélat, déjà défroqué, ce prêtre aux élégantes débauches était bien l'aumônier singulier qu'il fallait à ce païen sur son lit de mort où il demandait qu'on apportât des fleurs. Le tribun lui remit un discours qu'il avait préparé sur les successions. Et soudain, tournant vers lui des yeux désespérés : « *Mon ami, j'emporte avec moi les derniers lambeaux de la monarchie.* » On s'en rendait enfin compte aux Tuileries — trop tard. Les souverains envoyaient prendre de ses nouvelles avec anxiété. « Ce serait un grand malheur ! » avait-on dit aux Tuileries. L'envoyé du roi se croisa à son seuil avec celui du Club des Jacobins. Le tragique malentendu dont il mourait subsistait

Le 2 avril, il se sentait à bout : « Mon ami, dit-il à Cabanis, je mourrai aujourd'hui. Quand on en est là, il ne reste plus qu'une chose à faire, c'est de se parfumer, de se couronner de fleurs et de s'environner de musique afin d'entrer agréablement dans ce sommeil dont on ne se réveille plus. »

A beaucoup d'entre nous, il apparaît que, « quand on en est là, » il reste autre chose à faire. Le vrai courage n'est pas dans ces paroles imitées de l'antique. Une âme noble trouve alors d'autres consolations que la vaine parade d'un acteur qui, jusqu'à la chute du rideau, entend qu'on l'estime beau.

Ne soyons pas cependant injustes. Cet homme — produit morbide de son siècle — ne se croyait pas une âme immortelle; mais il n'était pas sans noblesse et ses préoccupations ne furent jamais basses. Il mourait en partie du désespoir que lui causait une révolution qu'il avait en partie déchaînée et qui, maintenant, il le prévoyait plus clairement que personne, allait ruiner un pays qu'il paraît avoir aimé : « Je vois si clairement que nous sommes dans l'anarchie et que nous nous y enfonçons tous les jours davantage, avait-il écrit un an auparavant au roi. *Je suis si indigné de l'idée que je n'aurais contribué qu'à une vaste démolition.* »

Il n'avait décidément contribué « qu'à une vaste démolition. » Il avait en le mérite du moins de voir la faute et — même avec l'espoir de la réparer — d'en faire l'aveu.

J'arrête là ma morale. L'histoire ne prêche pas : elle juge.

Il y avait dans cet homme des parties de génie. Ce génie était-il suffisant — même s'il avait vécu — pour maîtriser vraiment cette révolution qu'il avait voulue? De telles crises s'arrêtent rarement au gré des plus puissants cerveaux avant qu'elles n'aient épuisé toute leur virulence. Quelle que soit l'estime qu'on accorde au génie humain, il serait surhumain s'il parvenait à faire refluer un formidable torrent quand, à quelques lieues de sa source, il a encore l'impétuosité de son premier élan.

Le soir de la mort de Mirabeau, le ministre de Louis XVI, Montmorin, disait à Malouet : « Je suis désespéré. Nous serons tous massacrés. » Et ils le furent en effet.

Je suis convaincu que Mirabeau, s'il eût vécu, eût été massacré avec eux. Mais je dirai avec un de ceux qui l'ont beaucoup connu : « C'est le seul homme auquel on ait pu faire l'honneur de croire que, s'il eût vécu, les destinées de la France auraient pu prendre un cours différent. »

Et c'est un honneur en effet, mais c'est le seul qu'on puisse faire à Gabriel-Honoré de Riquetti, comte de Mirabeau.

R. & G. KONINCKX

NÉGOCIANTS EN VINS

47-49, rue de la Longue-Haie, BRUXELLES

vous offrent quelques assortiments pour vous faire apprécier leurs excellents vins

350 francs la caisse contenant :

6	bout.	Graves supérieures demi-sec.	
6	—	St-Estèphe	1923
6	—	Château de Cach, *Médoc*	1922
6	—	Clos des Grives	1924
6	—	Moulin à Vent	1923

460 francs la caisse contenant :

6	bout.	Château Brun, *Médoc*	1922
6	—	Château Labarde, *Margaux* . . .	1921
6	—	Château Lauranzane, *Gradignan* . .	1923
6	—	Château Blanc, graves demi-sec.	
6	—	White-Top Réserve. Gd vin sec.	

540 francs la caisse contenant :

6	bout.	Beaujolais.	1923
6	—	Châteauneuf du Pape	1923
6	—	Nuits.	1922
6	—	Volnay	1923
6	—	Meursault	1921

Expédition contre-remboursement et franco dans toute la Belgique. — Emballages compris. — Téléph. 838,39